

Inventaire territorial du patrimoine bâti



Commune de **Saurat**



CAUE de l'Ariège - Hôtel du département - BP 23 09000 Foix cedex
tél-fax: 05-61-02-09-50 E-mail: caue.ariège@wanadoo.fr - Site web: www.caueariège.org



Coordination : Corinne TRIAY, architecte, chargée d'études au CAUE
Inventaire : Régis LE BOHEC, chargé de mission au CAUE
Inventaire petit patrimoine : Flavie ESTREME, stagiaire PNR/CAUE
Graphisme et mise en page : Patrick SABATIER-VESCOVALI, chargé d'études au CAUE
Relecture : Agnès LEGENDRE, paysagiste, chargée d'études au CAUE

Sommaire

1-Présentation générale

- 1-1 Le CAUE et ses missions
- 1-2 Un inventaire dans un cadre bien précis
- 1-3 Un inventaire pour quoi faire
- 1-4 La méthode employée
- 1-5 Problématique de l'inventaire dans le parc Naturel Régional

2-Présentation de la commune

- 2-1 Présentation administrative
- 2-2 Un peu d'histoire
- 2-3 Démographie récente
- 2-4 Entités paysagères de la commune

3-Les attentes de la commune

- 3-1 Analyse rapide des implantations humaines
- 3-2 Typologie urbaine
 - A- les hameaux
 - B- le village
- 3-3 Typologie du bâti
 - A- l'architecture traditionnelle rurale et montagnarde
 - B- l'architecture urbaine
- 3-4 Bâtiments publics

4-le petit patrimoine

- 4-1 Eléments rescencés
- 4-2 Particularités liées à la commune
- 4-3 Les actions mises en place
- 4-4 Les projets
- 4-5 Propositions d'action
- 4-6 Liens éventuels avec d'autres communes

5-Autres propositions d'actions

- 5-1 Problématique sur les hameaux
- 5-2 Prescriptions architecturales
- 5-3 Prescriptions environnementales
- 5-4 Entrées et traversée du village
- 5-5 Actions sur le patrimoine

6-Archives et bibliographie

1 . Présentation générale

1-1 Le CAUE et ses missions

Le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'Environnement (CAUE) est une association loi 1901, créée par la loi sur l'architecture du 3 janvier 1977.

La principale mission du CAUE, est *la sensibilisation à la qualité architecturale et paysagère*.

Cela passe par diverses interventions à plusieurs niveaux, auprès des élus locaux et auprès des particuliers :

- par une aide à la mise en place de documents d'urbanisme, PLU, cartes communales, chartes paysagères, cahiers des charges pour des opérations ciblées (OPAH, opérations façades...)
- par un soutien technique aux projets communaux (urbains, logement, bâtiments communaux...)
- par la promotion des diverses démarches de qualité environnementale par la prise en compte des problématiques environnementales dans les projets, par l'intégration des normes liées aux divers handicaps, par l'intégration de matériaux non polluants et des énergies renouvelables dans les projets...
- par la volonté de préserver le patrimoine et le faire vivre et par la sensibilisation à l'identité des villages et paysages
- par des interventions pédagogiques en milieu scolaire et hors cadre scolaire pour une sensibilisation auprès des enfants à l'environnement bâti et paysager et une connaissance de leur territoire
- par la préservation et la transmission du patrimoine et des savoir-faire qui y sont liés (mise en place de chantiers écoles, d'opérations particulières en partenariat avec des organismes formateurs...)

1-2 Un inventaire dans un cadre bien précis

Dans le cadre de la décentralisation dans le domaine du patrimoine, une convention a été signée en 2004 entre l'Etat, la Région Midi-Pyrénées et le Département de l'Ariège.

Cette convention comporte 3 volets :

- 1 - connaître le patrimoine par des inventaires simplifiés
- 2 - mettre en valeur ce patrimoine, par la création d'une ligne éditoriale
- 3 - conserver ce patrimoine par la mise en place de formations aux savoirs faire.

La mise en place des outils de relevés d'inventaire a été réalisée en collaboration avec le Service Régional de l'Inventaire (SRI), et l'Union Régionale des CAUE.

A terme, les fiches d'inventaires seront reversées sur les bases nationales du ministère de la culture.

Un inventaire pour quoi faire ?

L'inventaire est un outil de connaissance du patrimoine bâti. Le but de ce travail n'est pas d'inventorier pour "stocker" de l'information mais de regrouper des informations sur le patrimoine bâti afin de mieux le connaître et donc de le valoriser.

Le temps qui nous est imparti ne nous permet pas de réaliser un inventaire exhaustif ni d'approfondir certaines données, principalement au niveau historique. L'objectif est de donner une première connaissance des richesses patrimoniales qui pourront ensuite être reprises et complétées dans le cadre d'études plus spécifiques.

Nous cherchons à travers cette étude à répondre à une demande concrète des communes et du Parc Naturel Régional des Pyrénées Ariégeoises.

1-3 La méthode employée

Travail en archives

L'inventaire débute par un travail en archives, effectué en préalable ou parallèlement à la visite sur le terrain, afin de repérer les éléments existants : données historiques, graphiques, cartographiques...

Les recherches en archives permettent d'avoir des données historiques, cartographiques, photographiques... sur le territoire étudié et donc de mieux comprendre l'histoire du territoire, l'évolution de la vie locale, les modes d'implantation des populations, du bâti, de l'industrie...

Travail de terrain et restitution des données

Les éléments les plus représentatifs du territoire sont inventoriés grâce aux fiches réalisées à partir des bases de données du Service Régional de l'Inventaire.

Ces fiches comportent les divers chapitres de la base Mérimée :

- les références documentaires
- la désignation
- la localisation
- l'historique
- la description de l'ouvrage
- l'intérêt et la protection
- le statut juridique

Des champs propres au CAUE, concernant principalement le paysage, l'architecture et les savoir-faire, ont été ajoutés dans le but de repérer les ouvrages qui pourraient servir de support à des formations, des chantiers école...

De même les photos prises sur le terrain ou aux archives sont classées dans la base de donnée Illustration.

Cela nous permettra à la fin de l'étude de reverser ce travail sur les bases nationales de l'inventaire (Mérimée pour le bâti, Illustration pour les photos).

Ces diverses données issues des recherches bibliographiques et du travail de terrain sont analysées afin de réaliser une synthèse par commune étudiée.

Le travail d'inventaire couplé aux recherches en archives et à l'étude paysagère permet d'analyser le territoire dans son ensemble, de mieux le comprendre et d'appréhender son évolution.

Problématique sur Saurat

L'inventaire territorial doit donc répondre à des besoins propres à chaque commune, et au travers d'une méthode généraliste d'étude et d'analyse du bâti, répondre à des problématiques locales.

La commune de Saurat est actuellement au cour d'une réflexion sur son aménagement futur. Elle réalise son Plan Local d'Urbanisme (PLU) et se heurte à des problèmes réglementaires limitant ses possibilités d'aménagement et de développement, en particulier au niveau de son habitat rural, extrêmement dispersé. Les règlements rendent en effet obligatoire un accès à l'eau potable desservie par un réseau d'eau potable et un accès pour les secours (pompiers). Hors, nombre de hameaux ou écarts de la commune ne sont pas desservis, ou mal, par l'un ou l'autre de ces accès.

L'inventaire territorial du patrimoine bâti de la commune de Saurat a donc cherché dans un premier temps à mieux connaître le patrimoine vernaculaire, petit patrimoine et patrimoine bâti, afin, dans un second temps, de le mettre au service de la réflexion en cours. Les particularités locales en terme de construction traditionnelle et d'implantation du bâti ont été étudié et des orientations en terme d'aménagement ont pu être dégagées.

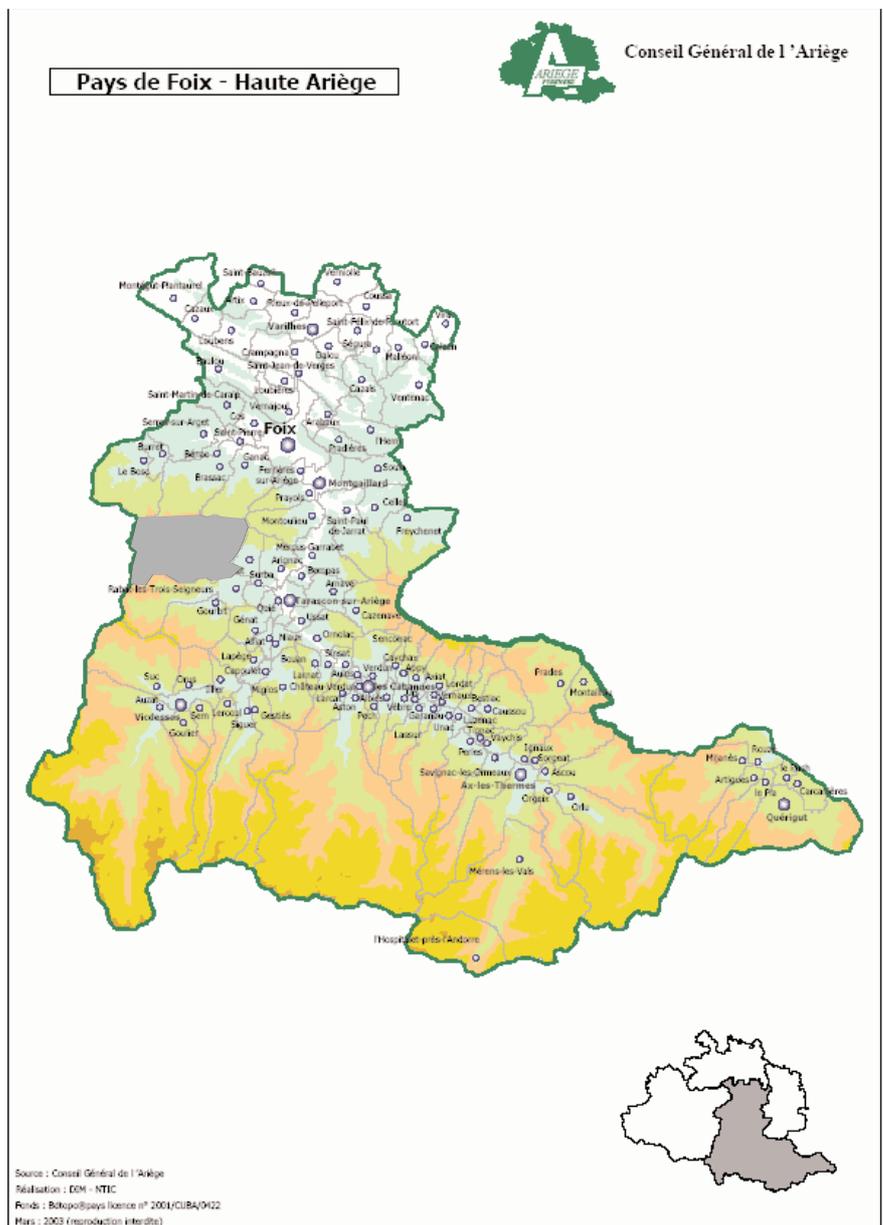
2- Présentation de la commune

2-1 présentation administrative

La commune de Saurat est située dans le département de l'Ariège, à 22 km au sud de la ville de Foix. Elle appartient donc logiquement au Pays de Foix Haute-Ariège, qui s'étire du Plantaurel au nord jusqu'aux frontières espagnole et andorrane au sud. Il suit l'épine dorsale que constitue la rivière Ariège. La commune est également distante de 6 km de Tarascon-sur-Ariège (chef-lieu de canton), à l'est, et de 23 km de Massat, à l'ouest. De plus, elle est traversée par la route départementale 618. La 2x2 voies et l'autoroute en font la commune de la montagne pyrénéenne la plus proche de Toulouse, même si elle est toutefois éloignée de quelques kilomètres de l'axe routier principal Toulouse-Foix-Andorre.

La commune occupe la vallée d'accès au Col de Port, culminant à 1249 mètres d'altitude. Cette vallée est parallèle à la chaîne pyrénéenne, orientée d'Est en Ouest, et la rivière éponyme qui la traverse, le Saurat, se jette dans l'Ariège à Arignac.

D'une superficie totale de 4 429 ha, Saurat abrite pas moins de 2 000 ha de forêts et 979 ha de Surface Agricole Utile. On notera aussi la présence de 7 ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique) témoignant de l'importante richesse naturelle du territoire communal.



2-2 Un peu d'histoire

Les Origines

Il est vraisemblable que, malgré l'absence de traces significatives sur la commune, l'occupation humaine de Saurat, comme dans les vallées de l'Ariège et du Vicdessos soit d'origine préhistorique. Elle remonterait au moins à la période magdalénienne (12.500-9.000 av. J-C). De nombreux vestiges de cette période ont été trouvés dans la grotte de Bédeilhac, commune jouxtant Saurat.

Le nom de « Saurat », aurait pour origine le nom du dieu celtique « Saurhausi » (Bordes), mais le suffixe -ac, ou sa variante -at, amène également à penser à une origine latine, probablement médiévale (8e - 11e siècle).

L'époque médiévale

Le Moyen-Âge fut le creuset du développement rural des vallées d'Ariège. La première mention de Saurat dans l'histoire remonte à 970, lorsque Roger Ier de Carcassonne acquit Saurat contre quelques terres qu'il avait à Lordat.

Deux siècles plus tard, en 1163, le « castello de Saurat » entre dans le comté de Foix après sa cession par Raymond de Rabat (nous reviendrons plus tard sur les vestiges des châteaux de Saurat). Elle appartient à Loup de Foix, fils naturel de Raymond-Roger, comte de Foix (1188-1223), au début du 13ème siècle. Ce lien avec le comté est confirmé en 1272 puisque les textes nous indiquent que le château de Saurat fait partie du comté de

Foix. On peut également noter que le seigneur de Saurat, de la famille de Rabat, se trouve à Montségur en 1244 (www.histariege.com).

La vallée de Saurat était particulièrement bien dotée en ensembles défensifs. Afin de cadenasser le verrou de Bédeilhac, quatre châteaux furent implantés : deux sur la rive nord et deux sur la rive sud.

Au nord, on trouve tout d'abord le château de Montjoui, au sud-est du piton de Siech, dont il ne reste que les murs de l'ancien donjon. Le château de Montorgueil, dont il ne reste plus que quelques murs d'une tour, s'élevait non loin de Montjoui, à 865 mètres d'altitude. Il domine l'actuel village de Saurat de 200 mètres et offre une vue imprenable sur la vallée.

Au sud, on trouve tout d'abord le château de Calamès, dont il ne reste plus que la tour de guet. Ce château était implanté à 1.000 mètres d'altitude sur un piton rocheux, et permettait de contrôler la vallée de Saurat et la vallée de Rabat. Sa présence est évoquée dans les textes au 13ème siècle, ainsi on sait qu'en 1272 il fait partie du comté de Foix, mais qu'il doit être rendu au roi de France. Enfin, le château de Miramont se dressait sur la crête sud de la vallée, près de l'actuelle Roche ronde.

Roger de Carcassonne, lui donne alors plusieurs alleux (terre possédée en propriété complète), notamment celui de Banat (actuellement sur la commune de Tarascon), dans la vallée de Rabat, en échange de l'alleu de Saurat et de son église. En 1247, les deux frères de la maison de Rabat, Pierre-Raymond et Pierre-Sanche s'entendirent afin de le démanteler.

Le village reçut sa charte communale en 1308. Ce document, délivré par le comte, octroie aux habitants de Saurat une autonomie administrative, judiciaire et des avantages commerciaux. Cette dernière resta en vigueur jusqu'à la Révolution et permit au bourg d'être représenté (comme 42 autres villes et villages), aux Etats du Comté de Foix. Les armoiries de Saurat sont composées d'un écusson de gueules (fond rouge) avec une vache d'argent passante (la tête à gauche) et surmonté d'une couronne crénelée.

L'activité économique de la commune se développe à cette période et les richesses naturelles sont de plus en plus exploitées, ainsi en 1343, le comte de Foix, Gaston, autorise l'exploitation de mines de fer dans la vallée.

Le censier établi en 1390 dans le comté de Foix afin d'établir l'assiette du fouage, impôt seigneurial, nous indique que Saurat possède 80 feux, soit environ 360 habitants. Il y est également noté la présence d'une des onze forges du pays de Foix. La présence de cette forge est encore présente dans la toponymie puisqu'on trouve le long du Saurat, les lieux-dits la Mouline, et le Martinet. Cette activité liée à la force motrice du Saurat se développera encore aux 17e et 18e siècles.

Enfin, on sait que la seigneurie de Saurat ressortissait de la châtellenie de Quié en 1450.

L'époque moderne

Les 17^e et 18^e siècles voient un développement important de l'activité économique de la commune. En 1612, des privilèges (nos sources ne nous indiquent pas lesquels) sont accordés à la communauté. En 1670, l'arpentage de la commune nous informe que plus de la moitié du territoire (2295 hectares) est composé de bois, ressource principale fournissant les forges grâce au charbon. La commune est donc un fief de charbonniers même si l'activité agro-pastorale reste principale. On sait également qu'en 1670, les forges possédées sur la commune par Raymond Dax, seigneur de Lafacie, sont réunies au domaine du Roy. Les cartes de Cassini, relevées entre 1771 et 1778, mentionnent cinq moulins et une forge le long du Saurat, tous implantés en aval du hameau de Goueytes.

En 1765, Saurat est siège de justice et comporte 2520 habitants, les consuls ont droit de prélever une livre pour le droit de taxe sur chaque boeuf ou vache que les bouchers débitent. Pour le vin, ils possèdent le droit de le goûter avant de le taxer.

Le curé de la paroisse est emprisonné durant la Révolution, ce qui provoque une réaction des habitants qui réclament avec insistance sa libération.

Saurat fut chef-lieu de canton à la Révolution, mais cette distinction ne dura pas, puisque le 15 octobre 1801 (23 vendémiaire An 10), la commune entre dans le canton de Tarascon (www.histariege.com).

La période contemporaine

Le 19^e siècle, comme pour la majorité des communes ariégeoises, voit l'âge d'or et la décadence de la communauté.

Le développement de Saurat au 19^e siècle n'est nulle part plus visible qu'au regard de son évolution démographique.

Au lendemain de la Révolution, en 1806, on compte 3.791 habitants, soit une augmentation de 50% par rapport à 1765, croissance qui va continuer jusqu'en 1841 avec une population de 5.509 habitants. En 80 ans, la population de Saurat a donc plus que doublé. La moitié du 19^e siècle marque une inversion de la tendance démographique qui se poursuit encore aujourd'hui. C'est le début de l'exode rural, les paysans cherchent à fuir la pauvreté, mais les conditions d'accueil et de vie dans les grandes villes étaient bien loin des rêves initiaux. Ainsi, de 1841 à 1911, la population baisse de moitié. Deux tendances se révèlent cependant durant cette période. Tout d'abord, une perte brutale se produit de 1841 à 1861, un peu plus de 1.500 habitants, puis la baisse continue mais à un rythme plus faible, 1.200 habitants en cinquante ans. Tant est si bien qu'à la veille de la Première Guerre Mondiale, qui sera sans conteste l'événement le plus marquant du 20^e siècle d'un point de vue démographique, la population de Saurat est d'environ 2.800 habitants.

La commune de Saurat paie un fort tribut à la Nation, quelque 94 jeunes Sauratois ne reviendront pas de la Grande Guerre.

Activité économique

D'un point de vue économique, l'activité semble suivre les mêmes tendances que la démographie. Dans la première moitié du 19^e siècle, la communauté sauratoise vit essentiellement des mines de fer et de ses forges, ainsi trouve-t-on en 1821 un Martinet à trois feux et trois marteaux à la Mouline (www.histariege.com). Cette présence de l'industrie explique la participation des Sauratois à la « Guerre des Demoiselles » (www.valleedugarbet.free.fr/Histoire/les-demoiselles.htm), mouvement populaire en réaction au nouveau code forestier de 1827, appliqué à partir de 1829, interdisant le ramassage des bois, les coupes et surtout le pâturage. Les verbalisations et les saisies de troupeaux se multiplient, on passe de 200 procès-verbaux en 1825, à 1000 en 1829. Les personnes visées par les paysans, sont d'une part les gardes forestiers et les gendarmes pour leur zèle à faire appliquer la loi, et les grands propriétaires (maîtres de Forges) et charbonniers, grands consommateurs de bois.

Cette « guerre », on l'a vu, fut menée par des paysans qui, ne l'oublions pas, composaient la majorité de la population. Ainsi, le village vivait au rythme des saisons et des produits de l'agriculture. En 1821, deux foires avaient lieu annuellement, le 25 avril et le 7 septembre.

Bon an, mal an, la commune se modernise et se développe. Entre 1860 et 1890, on construit de nouvelles écoles : trois écoles de hameaux et une Mairie-école dans le village, ainsi l'on compte 12 instituteurs au début du 20^e siècle sur la commune. De même, l'engouement religieux s'affirme par l'implantation de nombreux calvaires, croix de chemin ou statues, essentiellement dans le village, de deux chapelles-oratoires, et d'une église à Prat Communal.

Au début du vingtième siècle, l'électrification, du village d'abord puis des campagnes et les travaux d'adduction d'eau sont réalisés, ainsi voit-on « pousser » une douzaine de bornes fontaines dans le village. C'est également à cette période que l'on aménage le pont-bascule, sur la place de la Mairie-Ecole, actuellement place des tilleuls. Ce dernier est unique sur la route du Col de Port et possède une bascule pour les véhicules et une balance pour le bétail.

De 2800 en 1911, on ne compte plus que 2.200 Sauratois en 1921, soit une baisse de 20% en dix ans. Evidemment, ces 600 personnes ne sont pas mortes à la guerre, mais cette dernière a provoqué une nouvelle vague d'exode massive.

Durant le reste du siècle, la population a continué de baisser pour atteindre 601 habitants en 1999. Cependant, les enjeux actuels, de développement économique et urbain peuvent permettre de nourrir de bons espoirs quant à l'avenir de la commune.

2-3 Démographie récente

La tendance générale de la démographie est négative, la population a chuté de 25% depuis 1975, même si cette baisse est quelque peu ralentie par un solde migratoire positif. De plus, la population est composée à 39,5% de personnes âgées de plus de 60 ans, mais si cette catégorie de population diminue, la part des enfants du baby-boom, les 40-59 ans, est passée de 20 à 25% entre 1990 et 1999, ce qui présage un vieillissement de la population encore accentué dans les années à venir.

2-4 Entités paysagères de la commune de Saurat

La vallée de Saurat a été arrondie par l'érosion glaciaire. Il y a quelques 20.000 ans, le glacier de Loumet, venu du Pic de la Journalade, rejoignait celui plus important de l'Ariège au niveau d'Arignac. Il a donc creusé la montagne selon une orientation Est/Ouest, sur une longueur d'environ 10 kilomètres.



Aujourd'hui, la vallée marque à la fois la « frontière » entre le massif de la Barguillière au nord et le massif des Trois Seigneurs au sud, mais également un pont entre les deux entités par le Col de Port. Au niveau géologique, le sous-sol est composé d'éléments très variés : du calcaire au niveau de l'entrée de la vallée, du grès au Sud-Est, ainsi que du schiste (à l'origine de l'implantation des ardoisières), du granite et diverses roches métamorphiques sur l'ensemble du territoire. Les ruisseaux torrentiels et la rivière ont également drainés divers types de pierres, aujourd'hui des galets, qui composent le lit du Saurat.

La vallée est protégée au sud-ouest, à l'ouest et au nord par des monts variant de 1.500 à 2.000 mètres d'altitude. Au sud-est, l'altitude de la crête diminue progressivement et fluctue de 1196 mètres au Sommet du Mont à 850 mètres au col d'Ijou pour atteindre les 1.000 mètres au Roc de Calamès. C'est entre ce dernier et la tour de Montorgueil (865 mètres), que se situe le verrou de la vallée. Ainsi, d'une largeur de près de 6 kilomètres entre le Cap de la Dosse (1948 m.) et le Pech de Therme (1673 m.) à l'Ouest elle se réduit pour atteindre environ 1,4 kilomètre à l'Est. Enfin, à l'Ouest, on trouve le col de Port à 1250 mètres, point de passage obligé avant de rejoindre le Massat.

Saurat est arrosé par la rivière du même nom, alimentée par une multitude de sources de montagne qui lui donne une abondante ressource en eau de qualité. La vallée est composée de versants boisés sur les pentes fortes du versant Nord (Ubac) et de prairies agricoles sur le versant Sud (Soulane).

L'exploitation agropastorale des terroirs a été intimement mêlée à celle de l'exploitation du sous-sol. Cette dernière a fortement contribué à la disparition du couvert forestier, tendance qui s'est inversée dès la deuxième moitié du XXème siècle et qui est aujourd'hui un des enjeux du développement des communes de montagne, car les bois gagnent de plus en plus de terrain sur la zone agricole et menacent la qualité paysagère.

Ensuite, on distingue un paysage de bocage, avec des pentes plus faibles présentant des prairies et des haies. Ce secteur accueille les principales implantations humaines (le village, les hameaux et un semi de fermes).



Enfin, la commune de Saurat se caractérise par un fond de vallée humide (prairies), traversée par la ripisylve de la rivière « le Saurat ».

Saurat a toutes les caractéristiques d'une commune de montagne pyrénéenne. L'organisation des terroirs est liée à l'agro-sylvo-pastoralisme. La commune fait partie de l'espace à dominante rurale du département de l'Ariège. L'exposition des versants et la répartition altitudinale sont à la base de l'exploitation en interdépendance des différents terroirs. L'ombrée, qui reçoit dix fois moins de chaleur que le versant exposé au soleil, est principalement forestière au contraire de la soulane très recherchée pour ses qualités agronomiques.

La commune de Saurat, riche de son patrimoine naturel, abrite totalement ou partiellement pas moins de 7 Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Floristique et Faunistique (ZNIEFF).

3- Les attentes de la commune

On l'a vu, l'inventaire territorial du patrimoine bâti s'inscrit dans une réflexion globale de développement et d'aménagement local. La synthèse proposée ici cherche donc à mettre en exergue les typologies locales, d'implantation du bâti et du bâti lui-même, mais également à désigner les éléments patrimoniaux à conserver et à mettre en valeur. De plus, l'étude systématique des bâtiments communaux et du petit patrimoine donne des éléments de réponse aux problématiques de la commune et permet d'orienter la réflexion vers de nouvelles thématiques.

3-1 Analyse rapide de l'implantation humaine

L'implantation humaine sur la commune a tout d'abord commencé par une occupation de la vallée, avant de monter progressivement en altitude, pour répondre au développement démographique et aux pratiques agricoles.

L'habitat se répartit entre le bourg, les hameaux, les écarts et l'habitat isolé.

Le bourg est de taille respectable et le tissu urbain est dense. Il s'articule le long de l'ancienne route nationale. Les hameaux et écarts sont importants en nombre, plus de soixante-quinze, et de tailles variables, puisque cela va de deux fermes à des regroupement de hameaux (Loumet-Prat Communal-les Campots, dit Prat-Communal). Les implantations sont réparties sur les deux versants de la vallée, environ 60% sur la Soulane pour 40% sur l'ombrée. Au niveau altitudinal, 50% des hameaux ou écarts se trouvent à plus de 900 mètres, 31% dans la zone intermédiaire 750-900 mètres et seulement 19% en fond de vallée. La vocation montagnarde de la commune se reflète donc parfaitement au niveau de l'implantation humaine.

La route départementale a manifestement été tracée au plus près des hameaux car nombre d'entre eux y sont liés. La carte de Cassini (1771-1778), nous indique d'ailleurs un tracé différent, en fond de vallée, longeant proprement dit le Saurat. Une route communale, du Col de Port au Prat d'Albis, longe la soulane et traverse ou passe à proximité de nombreux hameaux. Au sud, les hameaux dits de l'Ubac, sont reliés entre eux par une petite route communale faisant une boucle, partant et revenant à la route départementale. Au sud-ouest de Loumet, on retrouve également quelques écarts accessibles par une route unique, longeant une petite crête, ainsi que Bergasse, écart dans une petite vallée menant au Cap de la Dosse et au Pic de la Journalade. A l'est, on retrouve une zone d'implantation intermédiaire entre la RD 618 et la route du Prat d'Albis. Enfin, au sud-est, quelques fermes s'articulent autour d'une route secondaire menant vers le Col de l'Ijou.

3-2 Typologie urbaine

La typologie urbaine est le terme générique employé pour évoquer l'analyse du tissu urbain : îlots, voirie, alignements..., que ce soit en milieu urbain proprement dit, ici le village de Saurat, ou en milieu rural (les hameaux). La typologie permet d'une part de comprendre l'articulation et le développement du bâti dans le temps (chronologie relative), mais aussi dans son environnement (altitude, pente, matériaux, climat, parcellaire...) et enfin de définir des zones d'expansion future.

A--Les hameaux

L'étude n'a pas porté sur l'ensemble des hameaux de la commune, mais sur un échantillon de 37 éléments. Ce dernier va de la ferme isolée à un « agglomérat » d'une vingtaine de bâtiments.

La tendance actuelle dans ces hameaux est double puisqu'ils sont à la fois désertés et sujets à un engouement important.

D'une part, on finit d'assister à l'abandon des pratiques agro-pastorales traditionnelles, puisque le nombre d'agriculteurs actifs est infime, ce qui a des conséquences sur l'environnement proche des hameaux, mais nous y reviendrons. De plus, le nombre d'habitants permanents diminue au profit de l'habitat vacant ou secondaire, si bien que les montagnes sont inoccupées plus de la moitié de l'année.

Hors, l'abandon des habitants est néfaste pour la qualité du bâti puisqu'un bâtiment non entretenu dans un environnement où le climat est exigeant, en particulier l'hiver, accélère sa dégradation et le met en danger. L'abandon complet de certains hameaux ces trente dernières années, comme à Ferrère, a conduit à une disparition totale assez rapide du bâti.

Cependant, les fermes ou granges traditionnelles sont également recherchées et de nouveaux propriétaires cherchent à les réhabiliter, mais la bonne volonté initiale conduit parfois à une dénaturation de ce bâti traditionnel : le non respect des matériaux originaux, l'improvisation dans les volumes des constructions nouvelles ou les extensions nuisent notamment à l'équilibre paysager.

Du point de vue de la méthodologie et des informations obtenues, nous avons abordé chaque hameau dans un contexte global. Il s'agissait tout d'abord de définir l'environnement dans lequel l'implantation humaine avait eu lieu et c'est ainsi que nous avons défini quatre grandes entités naturelles : la Soulane, l'Ubac, la Vallée et un plateau d'altitude. La Soulane correspond au versant ensoleillé situé au nord du Saurat. L'Ubac (ou Ombrée) est son pendant, au sud de la Rivière. La Vallée est définie par une limite altitudinale que nous avons fixée à 750-770 mètres, puisqu'à partir de cette altitude, on voit une profonde modification du paysage : la zone agricole est remplacée par la forêt. Enfin, le plateau que nous citons est situé au dessus de Prat Communal, vers le Pic de la Journalade. Cette petite vallée est constituée d'un espace plane où se sont implantées quelques fermes.

Tableau 1 : Liste et situation des hameaux étudiés

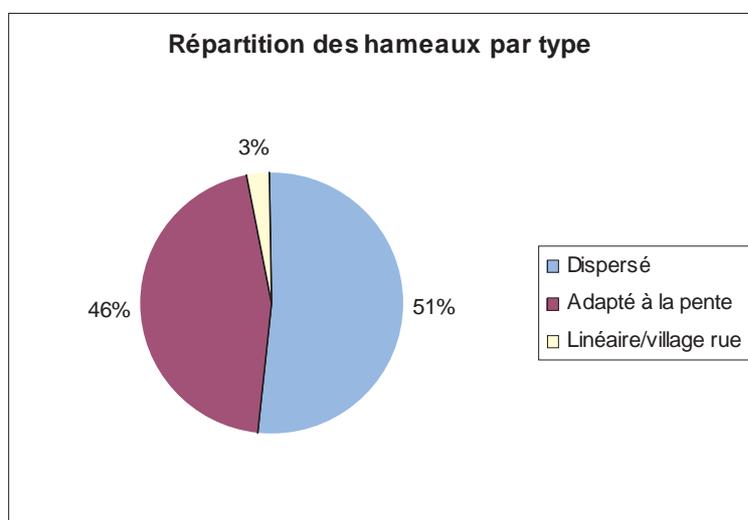
Afin d'établir une typologie, nous sommes partis de descripteurs communs : l'orientation et l'organisation du bâti par rapport à son environnement : relief, héliotropisme ; le rapport au domaine public : routes, chemins cours d'eau ; et enfin l'organisation par rapport aux espaces privés : cour, jardin, mitoyenneté.

Enfin, nous avons cherché à réaliser une étude quantitative, globale du bâti actuel et du bâti qui existait il y a une vingtaine d'années, afin d'évaluer chaque hameau à son expansion maximale. Pour cela, nous avons utilisé le plan cadastral de la commune qui indique encore certaines ruines comme parcelles bâties.

Hameaux	Entités paysagères	Typologie	Nombre de bâtiments	Ruines
Ampriels et La Prade	Soulane	Dispersé	5	1
Baloy	Soulane	Dispersé	4	1
Bellepente	Vallée	Dispersé	3	1
Bergasse	Plateau	Dispersé	8	0
Bernicaou	Vallée	Dispersé	5	0
Cabus	Soulane	Adapté à la pente	21	3
Campoulong	Vallée	Dispersé	2	0
Carli	Ubac	Adapté à la pente	11	1
Estables	Soulane	Adapté à la pente	17	0
Eychervidal	Soulane	Adapté à la pente	15	0
Fantillou	Soulane	Adapté à la pente	4	3
Ferrère	Ubac	Adapté à la pente	1	8
Fond de la Serre	Ubac	Adapté à la pente	6	0
Fontorbe	Vallée	Dispersé	1	0
Fourc	Soulane	Adapté à la pente	16	0
Fraymène	Soulane	Adapté à la pente	7	0
Goueytes	Vallée	Dispersé	6	0
Gourg de la Serbio	Soulane	Dispersé	3	0
la Cousteille	Ubac	Adapté à la pente	9	1
la Houlo	Soulane	Dispersé	5	0
Lacoste	Soulane	Dispersé	1	0
Larse	Soulane	Dispersé	3	0
Layrole	Soulane	Adapté à la pente	8	0
Le Cloutel	Soulane	Dispersé	5	0
les Campots	Ubac	Dispersé	8	0
les Marres	Soulane	Dispersé	6	2
les Ruzoles	Ubac	Adapté à la pente	22	1
Loumet	Plateau	Linéaire/village rue	23	0
Martet de Maury	Soulane	Adapté à la pente	23	0
Mellès	Ubac	Adapté à la pente	4	1
Nogarol et Bordemenous	Soulane	Dispersé	4	0
Planals et Taussos	Soulane	Dispersé	13	0
Prat Communal	Soulane	Adapté à la pente	20	0
Prat Vieils	Soulane	Dispersé	6	1
Tausses	Soulane	Dispersé	6	0
Touron et Besset	Ubac	Adapté à la pente	6	9
Usclades	Soulane	Adapté à la pente	15	0

Le tableau ci-dessus, nous montre la liste des hameaux étudiés et les informations récoltées.

On peut voir qu'au niveau typologique (graphique ci-contre), deux types sont largement répandus, le type dispersé (51%) et le type adapté à la pente (46%).



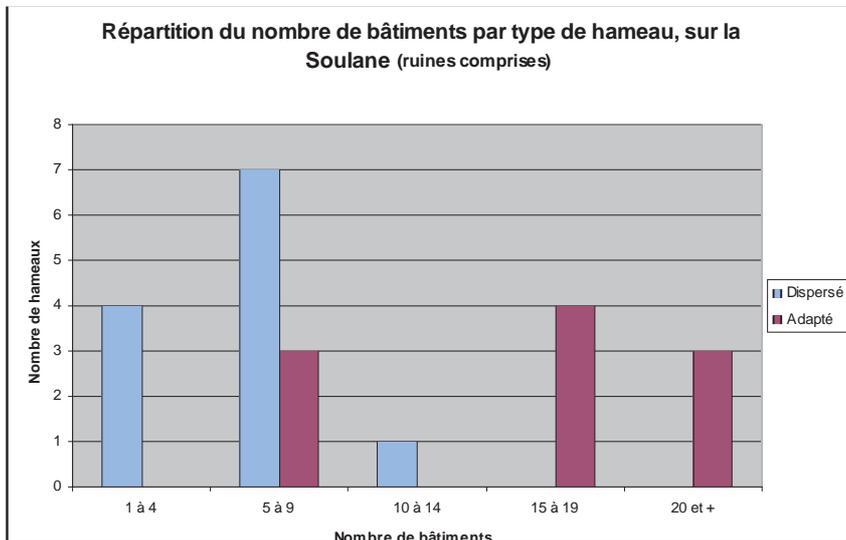
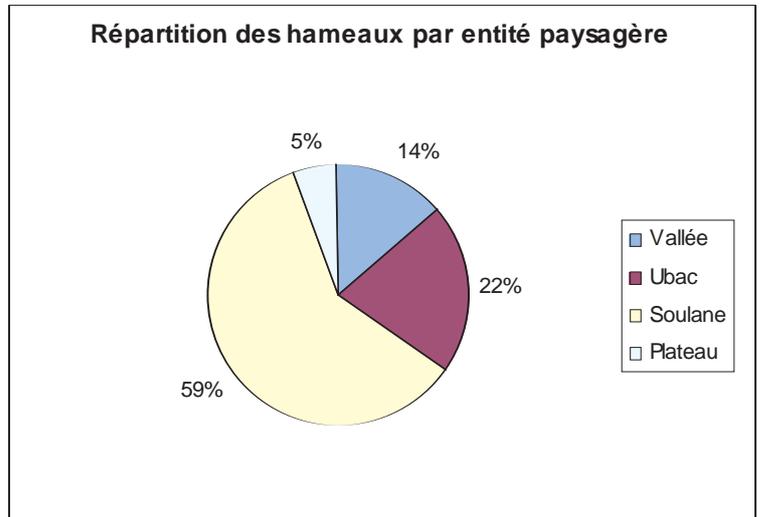
Hameaux et Entités naturelles

Environ 60% de notre corpus d'étude, 22 hameaux sur 37, se situe sur la partie ensoleillée de la vallée. La Vallée et l'Ubac accueillent le reste des hameaux, tandis que la zone de plateau, très spécifique ne reçoit que deux implantations.

- la Soulane

Les hameaux s'étalent de la rive gauche du Saurat (la Houlo, Prat Communal...), jusqu'en altitude (Estables, Fourc, Ampriels...). Ils sont relativement conservés, puisque la part des ruines n'est que de 5%.

On retrouve aussi bien le type dispersé (12) que le type adapté à la pente (10). La différence majeure entre ces deux types, sur la Soulane, est le nombre de bâtiments qui les composent. On compte 66 bâtiments sur le premier et plus du double (152) sur le second.

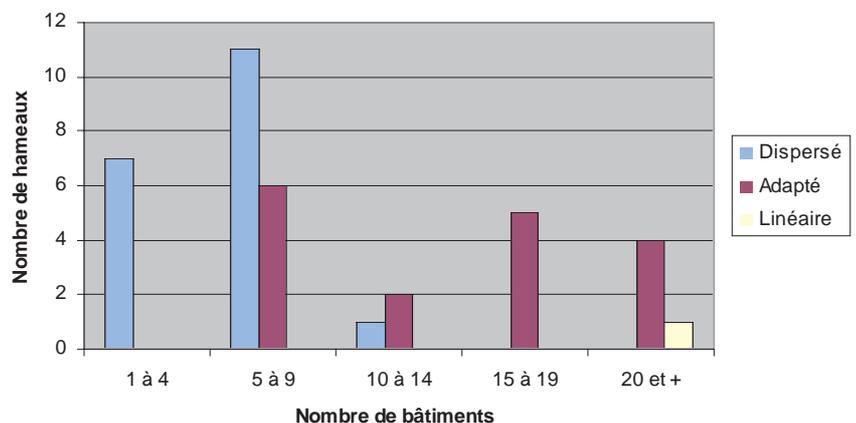


Ces deux informations se révèlent sur le graphique ci-contre, puisque l'on voit que le type dispersé est composé presque uniquement, à 91%, de hameaux ne dépassant pas 10 bâtiments, alors que le second possède à 70% des hameaux de plus de 15 bâtiments.

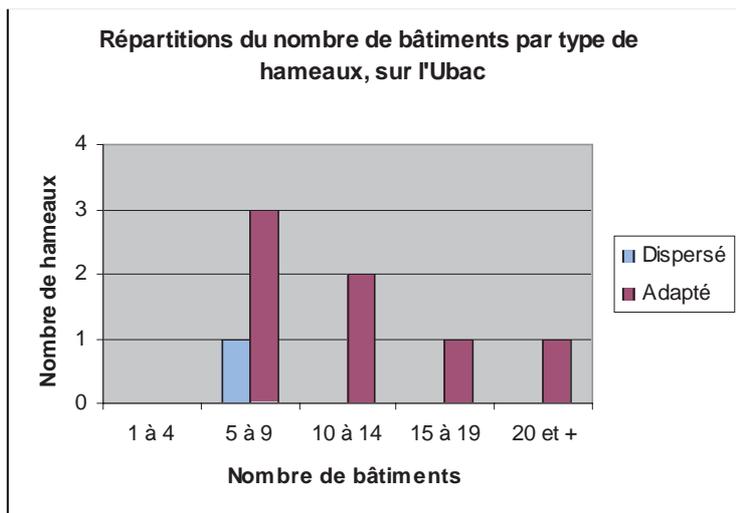
On peut également noter, au regard du second graphique réalisé à partir de l'ensemble du corpus, que la première tendance se confirme, alors que la seconde est adoucie puisque « seulement » 53% des hameaux possèdent plus de 15 bâtiments. Dès lors, la question se pose : pourquoi le versant exposé au soleil est-il plus fourni en bâti que les autres entités naturelles?

Une des réponses est simple et naturelle : l'exposition au soleil. Elle a d'abord favorisé le développement d'une agriculture de subsistance : arbres fruitiers en terrasses, élevage... et a permis aux hommes d'y trouver plus de « confort », en amoindissant les rigueur de l'hiver. De meilleures récoltes ont ensuite obligé les habitants à construire des granges et remises en plus grand nombre.

Répartition du nombre de bâtiments par type de hameaux (ruines comprises)



- L'Ombree



Les implantations sur l'Ubac se trouvent à des altitudes inférieures à celles de la Soulane, rappelons que cet environnement reçoit dix fois moins de chaleur que cette dernière et ce facteur, couplé avec l'altitude, aurait sans nul doute créé des conditions de vie très difficiles.

Les hameaux se concentrent dans un périmètre relativement restreint, au sud-ouest, et sont liés par un réseau de chemins communaux dense.

Le type adapté à la pente est ici très majoritaire, puisqu'il représente sept hameaux sur huit.

Le nombre de bâtiments par hameau est plus équilibré que précédemment, puisque quatre hameaux ont plus de 10 bâtiments et 4 écarts en ont moins de 10.

C'est dans cette zone que le bâti a le plus souffert de l'exode rural. Environ un bâtiment sur trois est aujourd'hui en ruine. Deux hameaux, Ferrère et Touron-et-Besset, sont même majoritairement composés de ruines : 6 ruines pour une ferme (en danger) à Ferrère et 9 ruines pour 6 bâtiments à Touron-et-Besset.

- la Vallée

Les hameaux de la zone alluviale sont plus petits, on y compte de 1 à 6 bâtiments. Ils sont composés d'une ou deux fermes avec leurs dépendances. Cette zone, grâce à son relief moins accentué peut permettre d'envisager un développement « urbain » plus simple que sur les versants.

- le Plateau

Enfin, Loumet et Bergasse se trouvent sur un petit plateau, dans une vallée, le long du ruisseau de Loumet, qui prend sa source à 1800 mètres d'altitude. Cette vallée à fond plat permet à l'habitat de s'étendre le long du chemin, puis de se disperser vers le fond de la vallée.

- Le hameau dispersé

- en zone montagnarde

En altitude, ce type de hameaux éclaté est constitué de fermes liées entre elles par les chemins communaux. Elles peuvent être considérées comme un ensemble moins par leur proximité physique que par leur environnement immédiat. En effet, elles se situent dans un environnement constitué, à l'origine, de vergers et de terrasses, qui servent de zone tampon avec les bois et les zones de pacage alentours.

hameau de Cabus :

Le hameau de Cabus est implanté sur la Soulane, entre 900 et 1050 mètres d'altitude. Comme le montre la photo ci-contre, l'habitat est dispersé et a dû s'adapter à la forte pente du site. Il est toutefois facilement accessible puisque traversé par la route communale qui longe la Soulane jusqu'au Prat d'Albis. On trouve deux zones de bâti, la première est celle représentée sur la photo, la seconde est un petit groupement de trois fermes au nord-est, appelé Roucatel de Cabus.

Il nous est difficile de savoir à quand remonte l'implantation humaine sur le site. On sait que le hameau est représenté sur la carte de Cassini à la fin du 18ème siècle. Cependant, au regard de sa situation privilégiée sur la Soulane, on peut supposer qu'il remonte à l'époque médiévale.

Le bâti est principalement orienté est/ouest, même si c'est plus la pente qui semble avoir été déterminante. Aujourd'hui, les fermes ont un plan allongé, et possèdent un étage et un comble à surcroît. De plus, la façade possède le plus souvent trois travées régulières qui permettent une datation relative, le bâti ne semble pas remonter au-delà de la première moitié du 19ème siècle. Deux fermes sont datées, l'une de 1884, dans le bas du hameau, l'autre de 1911, sur le bord de la route communale. Quelques attributs traditionnels ont persisté, comme la loggia au second niveau.

Ce hameau a été suffisamment important pour qu'on y installe une école en 1866. L'enseignement aura d'abord lieu dans une maison louée à M. Raimond Roujot Prat, dit Barbazan, avant que l'on ne décide la construction d'une école mixte pour 48 élèves en 1889. L'école sera terminée en 1893, après la réalisation du mur de soutènement de la cour, de la passerelle, du préau couvert et des latrines.

- dans la vallée

Lorsque l'on se trouve en fond de vallée, le terme de « dispersé » prend vraiment son sens. On trouve des fermes indépendantes, implantées au milieu de leur terroir : champs, prairies, séparés par des talus composant le maillage bocager. Les parcelles agricoles sont également de taille bien plus importante.



Hameau de Bellepente

L'écart de Bellepente est situé à environ 770 mètres d'altitude, sur un petit plateau (cf photo ci-contre). Il n'est aujourd'hui composé que de deux fermes et d'une grange. La ferme et la grange ci-contre sont orientées sud-ouest/nord-est, et la seconde ferme est/ouest.

La carte de Cassini (1770-1778) ne mentionne pas le hameau, alors que le cadastre napoléonien, datant des alentours de 1850, nous montre que Bellepente était bien plus important qu'il ne l'est aujourd'hui. Il s'agit donc d'une implantation « récente ». On comptait au moins quatre fermes et des granges, et aucune des constructions actuelles n'étaient représentées.

- Le type adapté à la pente :

Comme on l'a vu, la majorité des hameaux est implantée au-delà de 900 mètres d'altitude. Il s'agit donc véritablement de hameaux de montagne où le bâti doit s'adapter à des conditions particulières, la première est le relief, la forte pente. La réponse à cet environnement se traduit par la constitution d'un ou plusieurs alignements de fermes mitoyennes suivant les courbes de niveau. La façade principale est orientée à l'est ou au sud, en fonction du relief. On trouve régulièrement un accès postérieur au niveau du fenil ou de l'étage. Le chemin d'accès à ces fermes serpente entre les alignements en passant devant les façades principales des maisons.



Hameau de Estables

Le hameau se situe sur la Soulane, à 1060-1070 mètres d'altitude. On y accède par la route communale de la Soulane puis par une belle allée bordée de différentes essences d'arbres.

La carte de Cassini indique l'existence du hameau, mais les dates inscrites sur plusieurs façades nous montrent que l'ensemble a été profondément remanié dans le premier quart du 20^{ème} siècle. Ainsi, trois fermes sont datées respectivement de 1909, 1912 et 1925, une remise de 1933 et une seconde de 1957. Enfin, le lavoir est daté de 1938.

Il est composé de six ensembles bâtis, à vocation agricole. Chaque ensemble possède une partie habitation et une ou plusieurs granges et remises. L'ensemble est bien conservé, puisqu'une seule ferme est partiellement ruinée. Le premier alignement de fermes est desservi par le chemin communal, alors que celles situées en amont ne le sont que par un chemin piéton.

La chronologie récente des constructions donne une homogénéité au bâti, la plupart des fermes possède un étage et un comble à surcroît servant de fenil. On y accède par la façade postérieure, à l'aide d'un petit escalier ou d'une échelle (photo de droite).

Quelques bâtiments possèdent des caractéristiques plus anciennes, un seul étage et un balcon filant sur la façade principale (photo de gauche). Autres éléments intéressants, les chevrons brisés, ou coyaux, présents sur une grange et une ferme.

- Le village linéaire / village rue

Ce dernier type, est structuré autour d'un axe principal le traversant, mais à la différence du village rue véritablement urbain (que nous verrons plus tard), le bâti n'est pas orienté vers cet axe. Il y a ici une recherche fonctionnelle dans l'implantation, les fermes sont tournées vers le soleil (héliotropisme). Elles sont parfois construites en dessous de l'axe principal, afin de créer un accès direct à l'étage ou au fenil, mais elles peuvent également privilégier un accès à la façade principale, sans dénivellation particulière avec la façade postérieure. Ce système est un compromis entre le type adapté à la pente et le système de fermes isolées de montagne.

hameau de Loumet

Loumet se trouve à proximité de Prat Communal. Il se situe sur un petit plateau, au sud du cimetière, à 930-960 mètres d'altitude (photo de gauche). On y accède facilement par une route communale bien entretenue qui mène au fond de la vallée.

Il est composé de trois ensembles principaux : un premier groupement de cinq fermes, puis un second, véritablement aligné le long route, au Loumet de Dessus et enfin le dernier les surplombant au Loumet d'en Bas. L'état du bâti est bon, même si ici aussi, il s'agit d'habitat secondaire. On trouve des fermes, toutes en longueur, et quelques granges éparses. Elles possèdent toute un étage et sont systématiquement dotées d'un balcon filant, souvent remanié. On retrouve un type de ferme particulier, à retour en équerre à l'ouest, protégeant la façade principale des vents et des intempéries .



B - le village

Le bourg de Saurat actuel est en fait un assemblage de plusieurs entités. On retrouve tout d'abord le quartier du Cazak, l'alignement principal de la « Grande Rue », mais également deux « faubourgs urbains », le Barry (faubourg, en occitan) à l'ouest et le quartier du Pradal/Fontète à l'est. On a également identifié cinq anciens « hameaux » agricoles : le Fond de la Ville, las Planèzes, Camou, Sourré et Guimot.

Le quartier du Cazal

Le quartier du Cazal tient plus du petit hameau agricole même si le cadastre napoléonien utilise le terme de bourg. Il est constitué de trois alignements. Le premier possède trois maisons à deux étages, alors que le second est constitué de fermes et de granges. Ce dernier donne sur une place de taille relativement importante qui mérite d'être réaménagée. C'est sur



cette place que l'on trouve l'arbre de la Liberté planté en 1989 pour le bicentenaire de la Révolution Française, une petite stèle en calcaire porte l'inscription « 1789 Que vive l'arbre de la Liberté 1989 ». On trouve également une belle fontaine, déplacée de la place Conti dans les années 1920, lors de l'implantation du monument aux morts. Il est vraisemblable que la sortie de ville initiale se faisait par cette place. Aujourd'hui, un troisième alignement de granges et de fermes est tourné vers la Grande Rue. Le prolongement de la route est marqué par une allée bordée de platanes, qui n'a plus qu'une vocation de chemin agricole.



La « Ville », ou la « Grande Rue »

Le bourg s'étire le long de l'ancienne route du Portet d'Aspet à Tarascon sur Ariège. La photo ci-contre, ainsi que le plan cadastral napoléonien expliquent parfaitement le titre de village rue que l'on donne à Saurat.



Les façades principales des maisons sont orientées vers la route, et forment de longs alignements. Elles possèdent un étage et un comble à surcroît, ou deux étages, plus rarement un seul étage. Les façades sur jardin sont ornées de balcons filant ou de loggias, mais nous reviendrons plus longuement sur la typologie de ces maisons ultérieurement.

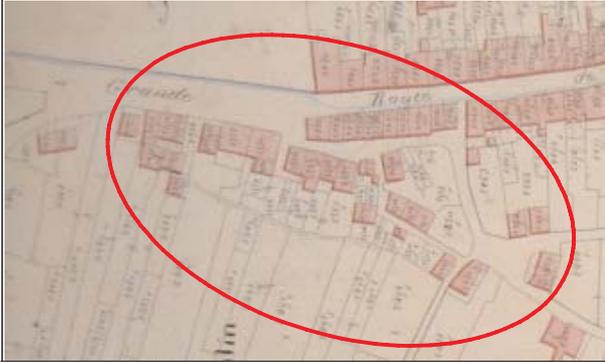
Ces alignements sont percés, à rythme plus ou moins régulier, de passages couverts, marques dans le bâti des chemins secondaires. Ces chemins, perpendiculaires à l'axe principal, permettaient le lien avec les « hameaux » agricoles les plus proches du bourg, les jardins ou les champs. On

compte trois passages au nord de la route et un au sud. Ces derniers ne sont pas obligatoirement couverts, mais ils existent tout de même sous forme de ruelles ou de chemins, s'alignant dans l'axe des premiers.

Le réseau secondaire complète parfaitement l'axe principal, puisqu'à ces chemins perpendiculaires, on retrouve un chemin parallèle au sud, qui sépare les parcelles servant de potager ou de jardin des champs et des fermes proprement dites qui y sont alignées. Le cadastre napoléonien nous indique qu'un second chemin faisait de même au nord, avant la déviation du bourg de la RD 618.

Les places sont très présentes dans le bourg, puisqu'on en compte trois pour le centre : la place de la Rende (la plus importante, avec l'église), la place Conti (avec le monument aux morts) et la place des Tilleuls (donnant accès à l'ancienne Mairie-école). Une réflexion globale d'aménagement de ces places est à développer, mais nous y reviendrons plus tard. Dans toute la ville, on trouve une dizaine de bornes fontaines en fonte, datant du début du 20ème siècle, ainsi que diverses croix et calvaires et une fontaine monumentale. De plus, certains carrefours ou impasses forment de petites places, même si elles n'en portent pas le nom, qui mériteraient qu'on se penche sur leur mise en valeur.

Le quartier du Barry



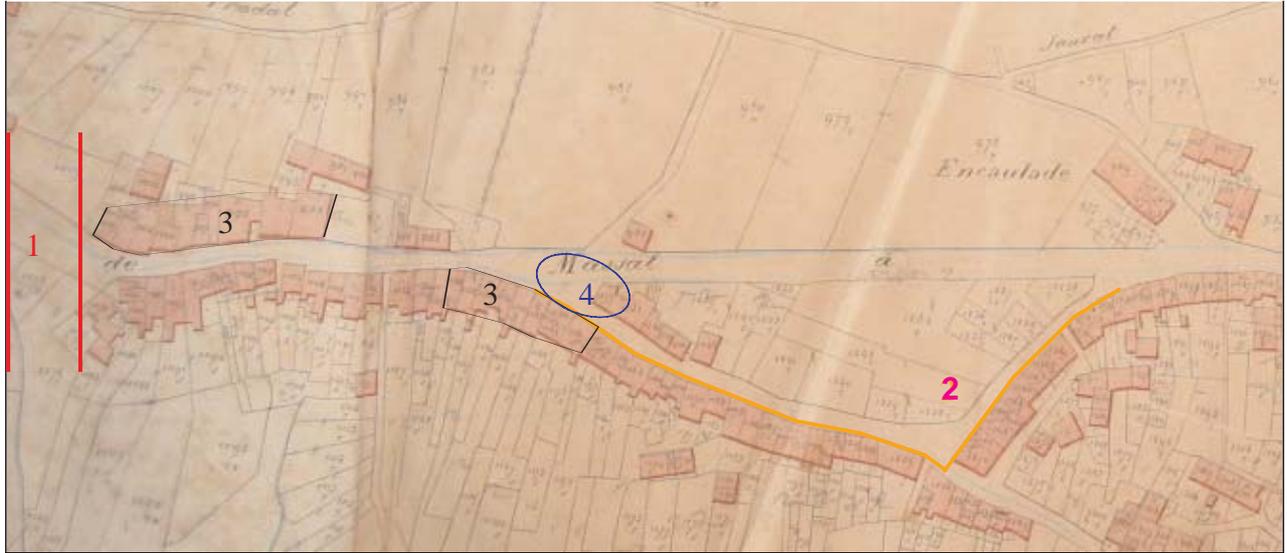
Ce quartier au toponyme caractéristique, est un faubourg d'origine médiévale. Il devait se situer au pied de l'ancienne enceinte du château.

Ce petit faubourg se situe à l'entrée ouest de la ville, il est composé de maisons modestes et de fermes alignées sur un chemin secondaire, actuelle rue du Barry. Elles ont une hauteur moindre que celle de la Ville,

avec un étage, parfois un comble à surcroît, rarement deux étages. Une douzaine d'entre elles a une façade sur la Grande Rue, mais la façade principale est orientée au sud. Certaines d'entre elles possèdent un balcon filant ou une loggia.



Le chemin amène à un carrefour, qui marque la fin du quartier. On y trouve un calvaire et une fontaine abreuvoir.



Ce quartier est le pendant du Barry à l'Est du village. Il est de taille plus importante et on peut voir une rupture plus nette au niveau urbanistique que pour le précédent. Cette dernière est symbolisée par la place des Tilleuls (1), qui rompt l'alignement quasi continu de la Ville. Cette rupture n'est pas récente puisqu'elle est déjà présente sur le cadastre napoléonien. Cependant, on retrouve toujours des alignements de façades (2), mais plus sur l'actuelle route principale. On peut penser que l'ancien axe était longé par ces maisons et qu'une première modification de la route a eu lieu au 18ème ou au début du 19ème siècle.

Au niveau du bâti, il est composite car une partie reprend les alignements de la Ville, élévation à deux étages (3), alors qu'une seconde partie peut être rattachée aux structures plus modestes évoquées au Barry. La rupture entre ces deux entités est marquée au niveau du carrefour donnant accès à la Rue d'Embonnel (4). Peu avant le carrefour, on trouve des maisons à deux étages, alors qu'ensuite elles n'en possèdent qu'un. Le début d'urbanisation de la partie gauche de la rue s'est arrêté rapidement. Les maisons qui y sont situées possèdent un étage de plus que celles de droites (photo de gauche), doit-on y voir une solution pour combler l'absence de luminosité du rez-de-chaussée et du premier étage ? D'autant plus que ce second étage possède une loggia.

Les maisons situées au nord de la route, près de la Place des Tilleuls, sont elles aussi dotées de deux étages, alors que celles leur faisant face non. On trouve également de petites loggias à ce niveau.

La continuité de la rue d'Embonnel mène à la Rue de Guimot et la rue Vidal. Le bâti est essentiellement composé de petites fermes et maisons, dont les façades sur rue sont assez austères, tandis que celles sur ruelle, placette ou jardin sont dotées de loggias. Elles gardent une élévation à un étage, exceptionnellement deux étages.



Le Fond de la Ville



Le Fond de la Ville marque une transition entre le secteur urbanisé et le monde agricole. Au sud de la route, il est composé d'un alignement de granges et de maisons de village, avec respectivement un ou deux étages. On y trouve un passage couvert menant vers le Saurat. On peut noter la présence d'une demeure remarquable (au premier plan sur la photo de gauche), datant du début du 19^{ème} siècle.

Au nord, trois fermes s'articulent autour d'un carrefour formant une petite place (photo de droite). Une d'entre elles est particulièrement imposante (photo ci-dessous), avec ses deux étages et ses six travées. On peut également noter la présence de loggias au deuxième étage de deux des fermes.

Les quartiers de Guimot, Camou et Séourré



Ces trois « quartiers » ne sont pas liés à la Grande Rue. Ils constituent des ensembles distincts, véritables hameaux agricoles. On y accède par les chemins secondaires évoqués précédemment.

Guimot est proche du Fond de la Ville et de la Fontête. Il s'articule autour de quatre ensembles agricoles. Chacun de ces ensembles est constitué de granges, de maisons de village ou de fermes.

Le premier s'inscrit dans la continuité de la Fontête. Il s'agit d'un petit alignement sur rue de deux fermes réhabilitées. Elles possèdent un étage de soubassement, côté jardin), un rez-de-chaussée et un étage. La

façade postérieure donne sur le jardin. La ferme la plus importante possède une statue de la Vierge inscrite dans une niche sur la façade principale.

Le second ensemble est le plus important. On y trouve une ferme isolée (en bas à gauche), un alignement de trois habitations et une ferme (en bas à droite), auquel répond un alignement de granges de l'autre côté du chemin.



La ferme est particulièrement intéressante malgré son état de vétusté avancé (en haut à droite). Elle possède un étage, un comble en surcroît mais surtout une des particularités de Saurat : une loggia sur la façade méridionale. Malgré cette loggia, trois travées de fenêtres sont identifiables. Les oculi des combles, de forme ovale, sont également remarquables. Enfin, cette ferme, très profonde, voit sa grange remisee sur sa façade postérieure.



Le troisième élément est plus commun : un alignement de fermes et de granges orientées Est/Ouest avec les façades principales au sud (photo de gauche). Elles possèdent un étage et pour l'une d'entre elles, un comble en surcroît. Enfin, le dernier ensemble est constitué de deux fermes et d'une grange imposante (photo de droite), en retour d'équerre.



Camou et Séourré sont tous les deux situés au Sud de la Ville.

Camou est composé d'une trentaine de bâtiments : maisons, granges, remises et fermes. On y accède par la rue de Camou comprise entre la place Conti et la Mairie.

On peut considérer qu'il est constitué de sept ensembles. Cinq d'entre eux sont orientés Est/Ouest, et les deux derniers Nord/Sud. La voirie (traits bleus) borde chacun des ensembles sur au moins un côté, et deux cours communes (zones bleus) permettent de relier les habitations aux granges. On peut donc penser que la voirie s'est constituée après les premières constructions et ensuite seulement les nouvelles constructions se s'y sont alignées.



Le bâti est de taille modeste, composé de petites habitations, à un étage, avec leurs façades principales au nord (photo de gauche), et un balcon filant, ou loggia côté jardin (en bas à gauche). Les ensembles orientés Nord/Sud sont plutôt constitués de granges avec leurs ouvertures à l'Est (en bas à droite).



On atteint Séourré à partir d'une route comprise entre la Rue Albert Sans (ou Grande Rue) et la place des Tilleuls. Ce dernier ensemble possède une structure linéaire, avec les façades principales tournées vers la rue. L'alignement, orienté Sud-Ouest/Nord-Est, est rompu par le chemin de Travessies, qui mène au moulin du même nom, et par une petite place possédant un calvaire. Ici encore, le bâti est de taille modeste, à un étage ou un étage et un comble en surcroît. On y trouve de petites habitations et des granges, isolées ou intégrées au bâti.

Les maisons sont bien conservées, même si elles ont été modifiées pour la plupart. Quelques dates sur les façades nous informent sur les périodes de construction. Une ferme porte les dates de 1808 et 24 Août 1829, tandis qu'une seconde possède trois inscriptions : 1590, M 1860 et 1977.



3-3 Typologie du bâti

La commune de Saurat s'articule autour d'un village centre implanté au cour de la vallée et de nombreux hameaux et écarts sur les versants de la montagne. Elle est aussi marquée par un paysage où l'Homme a laissé son empreinte, tout en s'adaptant aux conditions naturelles. L'architecture vernaculaire répond au même principe d'adaptation et on retrouve ainsi une diversité de types, qu'il s'agisse d'habitat ou d'architecture « utilitaire ». Ici encore, nous séparerons la partie rurale de la partie urbaine, puisque les conditions de vie (climat), les activités et donc les typologies architecturales varient en fonction de leur localisation. L'architecture publique est confrontée à une problématique différente, puisque chaque bâtiment est unique. Hors, une typologie ne peut être réalisée qu'à partir d'un corpus d'éléments multiples permettant une comparaison. Nous réaliserons donc une description et une étude spécifique à chaque bâtiment. A contrario, le « petit patrimoine » est très diversifié et c'est pourquoi nous le traiterons sous la forme d'un inventaire thématique.

D'un point de vue chronologique, les dates inscrites sur les façades des maisons remontent du 19^{ème} à la première moitié du 20^{ème} siècle. On pourrait tout d'abord croire que les constructions ne remontent pas au-delà du 19^{ème} siècle, ceci s'expliquerait aisément car cette période correspond à « l'âge d'or » de la communauté. Cependant, la très grande majorité des bâtiments ne porte pas de date et il est difficile de croire que toutes les constructions antérieures aient été remplacées. L'utilisation persistante du torchis, les sculptures ou les façades à encorbellement nous rappellent toutefois l'origine médiévale du village et de certains hameaux.

A - Architecture traditionnelle rurale et montagnarde

La typologie du bâti, comme la précédente, se fait grâce à des descripteurs communs.

Ainsi, chaque élément architectural a d'abord été défini selon son environnement proche, quel est son rapport au relief ? S'agit-il d'une construction isolée ou s'inscrit-elle dans un ensemble aggloméré ? Si oui, est-elle mitoyenne à d'autres éléments ? Quelle est sa situation par rapport à l'espace public ?

Ensuite, nous avons abordé les bâtiments en fonction de leurs caractéristiques architecturales propres : élévation, toiture, ouvertures, volumes...

- les granges, étables et bergeries :

- Généralités

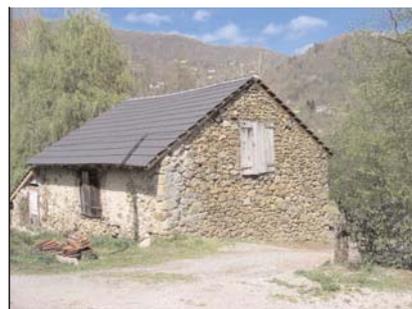
Les granges, en milieu montagnard, ont cette particularité de non seulement abriter les récoltes, mais également de recevoir les troupeaux. Elles doivent répondre à deux impératifs : permettre un accès à l'étable située au rez-de-chaussée et faciliter l'accès au fenil. Pour cela, les constructeurs ont dû s'adapter au relief, ils s'en sont même servis pour répondre au problème.

A Saurat, cette double obligation a eu deux principales variantes : la grange à pignon-façade (avec de multiples déclinaisons) et à l'inverse la grange à mur gouttereau en façade principale.

- La grange à "pignon-façade" :

On trouve les granges à pignon-façade sur l'ensemble du territoire de la commune. Cependant des variantes nombreuses ont été réalisées en fonction de l'entité paysagère, de l'altitude ou de l'époque de construction.

Comme le titre l'indique, ce type de grange a un accès au rez-de-chaussée, et/ou au fenil, sur le mur pignon. Dans les zones au relief marqué, il répond parfaitement aux problématiques liées à la pente. Une des façades latérales suit la courbe de niveau (celle de gauche sur la première photo), et la façade opposée pénètre dans la pente. L'accès au fenil est alors possible par la réalisation d'une lucarne dans le toit (en bas au centre) ou par la façade latérale (photo de droite).



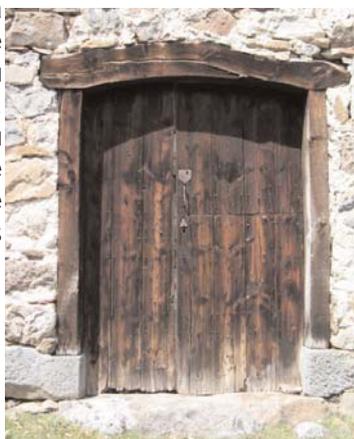
Ces granges sont de tailles modestes, hormis pour les « granges en hauteur ». Les murs sont composés de moellons équarris non assisés, seul les chaînes d'angles possèdent de véritables pierres taillées, qui peuvent atteindre des dimensions non négligeables.

Le type de pierre varie cependant d'un hameau à l'autre, ainsi trouve-t-on du grès, du schiste, du granite ou tout autre roche métamorphique.

On l'a vu, la question de l'accès à la grange est primordial dans sa construction, et les ouvertures sont toutes traitées de manières similaires. La façade principale est systématiquement dotée d'une porte charretière, décalée sur la partie inverse à la pente, et d'une fenêtre d'accès au fenil, ou porte haute, dans l'axe de la poutre faîtière. Cette dernière est souvent surmontée d'un bardage en bois. Une troisième ouverture, plus petite, est située entre la porte et la fenêtre principale. On y accède grâce à la pente, à l'aide d'un escalier en pierre ou bien d'une rampe.

On ne retrouve le bois que pour les encadrements, les portes et les volets. La porte charretière possède un linteau en bois (fréquemment courbé) de diamètre important, qui repose sur deux piédroits en bois, reposant eux-mêmes sur des bases en pierre.

La toiture est l'élément qui a été le plus modifié ces dernières années. L'ardoise et le chaume traditionnels ont le plus souvent disparus. Ils ont été remplacés par de la tôle ondulée, qui résiste mal aux outrages du temps, par de la tuile mécanique, des tuiles récentes, couleur bleu nuit, ou dans le meilleur des cas par de l'ardoise contemporaine. Les toitures posées avec la technique traditionnelle du pureau dégressif ont quasiment disparues. Ce type de toiture possède des ardoises de tailles différentes, le principe consistant à poser les ardoises les plus grandes en bas du toit et les plus petites à son sommet.



Nous venons de dresser les généralités des granges à pignon-façade de Saurat, nous allons maintenant évoquer de manière plus synthétique les différentes déclinaisons recensées sur la commune, en prenant en compte les critères suivants: situation, points communs, originalités, datation.

- la grange double

Situation : Ombrée, en hameau, isolée
Exemple: hameau à Carli.

Points communs : petites ouvertures du rez-de chaussée et les grandes fenêtres fenières ;

Originalités : deux granges dans un seul ensemble, portes de tailles réduites, de type piétonnes plutôt que charretières, accès façade postérieure par échelle, jours d'aération en meurtrière. Plaques de grès assisées.

Datation : début du 20ème siècle.



- La grange à croupes

Situation : Ombrée, en hameau, isolée.
Exemple: hameau de la Ruzolle

Points Communs : accès porte charretière par pignon, volume.

Originalités : étage de soubassement, toit à croupes, deux fenêtres fenières sur façade sur route, lucarne fenière à croupe interrompant l'avant toit sur façade sur route, deux travées de fenêtres sur façade latérale.

Datation : 20ème siècle, datée 1922.



- la grange de chemin

Situation : Plateau, en hameau, isolée.
Exemple: hameau de Bergasse

Points Communs : ouvertures, accès façade latérale par la pente, volume, mise en oeuvre du mur.

Originalités : perpendiculaire à la pente, orientée vers le chemin

Datation : début du 20ème siècle.



- la grange à lucarne latérale

Situation : Soulane, en hameau, Isolée.
Exemple: hameau de Fraymène

Points Communs : ouvertures, accès façade latérale par la pente, mise en oeuvre du mur.

Originalités : Lucarne fenièrre à croupe sur façade latérale, porte piétonne et fenêtre sur façade latérale, volume, plan allongé, pas de porte charretière mais porte piétonne réduite sur pignon-façade.

Datation : deux périodes de construction : 19ème siècle-20ème siècle



-la grange en hauteur :

Situation : Soulane, en hameau, Isolées.
Exemple: hameau de Matet-de-Maury

Points Communs : ouvertures, mise en oeuvre du mur

Originalités : hauteur du mur pignon, volume, plan allongé, treuil intégré à la fenêtre fenièrre, deux travées de fenêtres sur la façade latérale

Datation : 20ème siècle



-la grange à coyaux

Situation : Soulane, en hameau, Isolée.
Exemple: hameau de Fourc mitoyenne.
Exemple: hameau de Les Tausses

Points Communs : ouvertures, mise en oeuvre du mur, accès fenil par la pente.

Originalités : toiture à chevrons brisés : coyaux.

Datation : 19ème-20ème siècle, fortement modifiée au 20ème siècle.



- grange à mur gouttereau en façade :

Ce second type est également présent sur l'ensemble du territoire. La grange de village ou de ville, comme son nom l'indique, se situe au coeur des hameaux ou dans le village, c'est pourquoi elle sera traitée dans la partie « urbaine » de la typologie. La grange isolée, quant à elle, peut se trouver dans les hameaux ou isolée dans un champ.

- la grange isolée

La grange isolée est plus spécifique au milieu rural. Sa double vocation de grange et d'étable, ou de bergerie, est plus nette. Elle possède en général une hauteur moindre que les types précédents et son plan n'est plus en profondeur mais en largeur. Ici encore, on trouve différents volumes, les bâtiments les plus modestes étant ceux isolés dans les champs (ou aujourd'hui dans les bois!!!).

Le rapport au relief est identique aux granges précédentes, la majorité d'entre elles est parallèle aux courbes de niveau.

Au niveau des ouvertures, elles sont également de tailles plus modestes. La porte charretière est d'ailleurs fréquemment remplacée par une porte piétonne ou une porte de taille intermédiaire. Le fenil est marqué en façade par une petite fenêtre que l'on retrouve également au rez-de-chaussée. L'accès au fenil se fait soit par le pignon, grâce à la pente, ou par la façade principale, avec un escalier ou une échelle. On trouve de manière systématique une petite fenêtre fenièrè sur le pignon.

Les matériaux et la mise en oeuvre du mur sont identiques aux précédents, moellon, galet ou plaque de grès, en fonction de la localisation et chaînes d'angle en pierre plus volumineuses.

Certaines granges ont toutefois un plan et un volume différents, on peut citer des exemples à Ampriels, Touron et Besset ou Usclades.



- la grange mixte

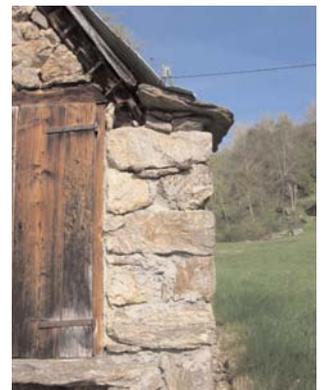
La grange mixte reprend le traitement du pignon de la grange à pignon-façade. On retrouve une travée centrale dans l'axe de la panne faîtière et une fenêtre plus modeste décalée sur la droite. Avant la modification de la toiture, elle possédait également une lucarne interrompant l'avant-toit au dessus de la porte charretière.

Situation : Soulane, en hameau, Isolée.
Exemple: hameau de Ampriels

Points Communs : façade principale sur mur gouttereau, petites ouvertures.

Originalités : ouvertures sur le pignon, coyaux, lucarne interrompant l'avant-toit, jours d'aération

Datation : 19ème-20ème siècle, plusieurs périodes de construction.



- la grange à bardage

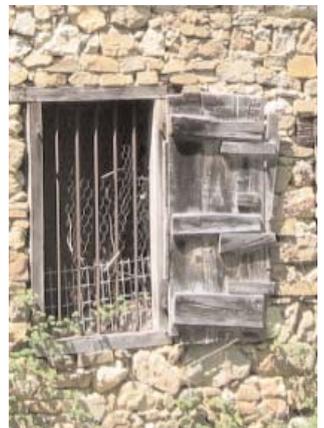
Cette grange à Touron et Besset est relativement récente, elle a dû être construite entre 1930 et 1950. Elle possède des attributs que l'on retrouve plus spécifiquement dans la plaine ou le pays d'Olmes, en particulier ce bardage en bois sur la façade principale.

Situation : Ubac, en hameau, Isolée.
Exemple: hameaux de Touron et Besset

Points Communs : façade principale sur mur gouttereau, petites ouvertures.

Originalités : bardage bois en façade principale.

Datation : 20ème siècle, probablement après 1930.



- la ferme à retour en équerre

La ferme à retour en équerre possède un plan en L. Le retour en façade est toujours situé sur la façade ouest, et peut être plus ou moins saillant. Elle possède le plus souvent un balcon filant, qui s'appuie sur le retour, mais se balcon ne court pas sur toute la façade.

Nous n'avons pas observé de ferme de ce type s'élevant sur plus d'un étage.

Nous n'avons trouvé que deux dates de construction, l'une est 1908 et la seconde 1921.

L'adaptation à la pente et au climat a parfois nécessité le creusement d'un petit fossé sur la façade postérieure. Celui-ci permet l'évacuation des eaux ou de la neige, et limite la pénétration de l'humidité dans les murs.

La façade postérieure peut également être dotée d'une lucarne fenêtrée, accessible par la pente et une petite passerelle au dessus du fossé. Il est également fréquent de trouver d'anciens fours à pain semi-circulaires installés au rez-de-chaussée, sur les pignons orientaux de préférence.



- la ferme allongée

Ce type de ferme se distingue par la largeur de sa façade principale. La lecture de cette façade est aisée car la grange, dans l'alignement de l'habitation, n'est pas enduite, ou est de couleur différente. Evidemment, la présence d'une porte charretière identifie clairement cette dernière. Le nombre de travées peut aller de quatre à six. Elles sont généralement implantées le long ou en contrebas d'un chemin et possède une petite cour précédant un jardin potager sur la façade principale. On retrouve également parfois une lucarne sur la façade postérieure, accessible par le chemin ou la pente.

Il est également fréquent de voir un appentis sur un ou deux des pignons.



- la ferme à loggia

Le type de ferme le plus typique de la commune est sans aucun doute la ferme à loggia. Dans ce cas, on retrouve la loggia en façade principale alors qu'il est plus fréquent d'en voir sur la façade sur jardin. On en trouve sur l'ensemble du territoire, ainsi en a-t-on trouvé au Fond de la Serre, à la Ruzole, à Touron et Besset, à Bellepente (Ombrée), à Carli, à Cabus (Soulane) et à Goueytes (Vallée). Nous en avons même trouvé en milieu urbain, mais nous y reviendrons. La ferme de Touron et Besset date de 1846, celle de Cabus de 1884 et celle de la Ruzole de 1914. Cela nous montre bien la continuité des styles et des techniques de constructions dans ces secteurs montagnards.

Ces fermes possèdent un étage, niveau auquel est installé la loggia, parfois un étage de comble (à Cabus). Une seconde loggia y a même été installée. Le mur marquant le fond de la pièce est en fait une cloison en torchis. Cet élément, comme la façade principale a été entièrement enduit ou peint. Le garde-corps, à l'origine en bois, a parfois été remplacé par de la fonte. La loggia peut se trouver au dessus de la grange ou au niveau de l'habitation. La grange s'inscrit dans la continuité de la façade et est identifiable à la porte charretière. Elle peut également être considérée comme un bâtiment à part entière, comme à Cabus, où elle possède une façade ordonnancée à trois travées.

- moulins et forges

Les moulins à eau sont les précurseurs de l'industrialisation de la vallée. La carte de Cassini nous indique la présence de cinq moulins et d'une forge, tous à proximité du village de Saurat.

Notre étude nous a permis d'en identifier cinq plus l'ancienne forge. On en trouve aux Campots (Prat Communal), à la Houlo, au Pont d'Abène et deux à Travessiès. Plus aucun d'entre eux n'est en état de fonctionnement, ils ont tous été modifiés et réaménagés en maisons. Le cadastre nous indique la présence de quatre moulins supplémentaires, à Pomiès (Bout de la ville), au Château, au Martinet et à Esquerranes (près de Ruspas). C'est donc près d'une dizaine de moulins qui jalonnait le Saurat au début du siècle. Au regard des bâtiments annexes, les plus importants semblent avoir été ceux du Pont d'Abène et de Travessiès.

Les seules indices nous permettant de les identifier sont tout d'abord leur proximité de la rivière, ensuite la présence (ou des traces) d'un canal d'aménée ou d'un bassin de rétention.

Le canal d'aménée en meilleur état est celui des Campots. Il prend sa source au niveau du pont de Prat communal et s'écoule sur une centaine de mètres, jusqu'au moulin. Celui de la Houlo est également en bon état, même si le bassin a été remplacé par une marre.

Quelques mécanismes sont encore visibles ici et là, essentiellement des vannes ou un des essieux de roues comme au Pont d'Abène. On peut tout de même voir la roue du petit moulin de Travessiès, difficilement car le canal de sortie est envahi par la végétation.



- le Château

Cette bâtisse privée est sans doute la plus importante de toute la commune. Il se trouve au lieu-dit, le Château, cela ne s'invente pas, et l'accès est en partie privé.

On peut voir deux ensembles distincts, le logis et la « tour », d'allure plus massive.

Le traitement de la travée de droite du logis évoque un style d'influence renaissance tardive. La datation pourrait donc faire remonter l'ensemble à la fin du 16^{ème} ou au début du 17^{ème} siècle. Les ouvertures sont encadrées par des pilastres sommaires et les linteaux sont rehaussés d'une moulure, marquant la limite entre les étages. Le logis est couronné d'une corniche en grès. Cette façade sur cour possède quatre travées, avec un étage de soubassement, le rez-de-chaussée (au niveau du jardin), un étage, et un étage de comble. Le traitement de la façade sur jardin est plus sobre, avec deux travées de fenêtres. Probablement au 19^{ème} siècle ou au début du 20^{ème}, on a cru bon d'adosser une grange à cette façade.

La « tour » s'appuie sur l'angle Sud-Est du logis. Elle possède une façade aveugle à l'ouest, deux travées de fenêtres au sud et une travée sur la façade orientale. Elle est composée d'un étage de soubassement, du rez-de-chaussée et de deux étages. L'élément le plus marquant est sans équivoque les ressauts présents sur les quatre pans de mur. Les fenêtres ont été agrandies au rez-de-chaussée et au premier étage, probablement lors de la réfection du logis au 17^{ème} siècle. La partie de la façade sur jardin possède les traces des anciennes fenêtres à meneau. Les façades sud et est sont dotées de petites archères canonnières au deuxième étage, ne pouvant permettre que le tir d'un fusil. Cette partie de l'édifice pourrait donc être antérieure au logis, et remonter au 15^{ème} siècle.

Le château est associé à deux autres éléments, un ensemble de fermes et un jardin. Les fermes s'articulent autour d'une cour commune, alors que le jardin, probablement du 19^{ème} siècle au regard des essences employées. L'ancien parc était plus étendu, puisque l'on trouve certains arbres en dehors de la clôture actuelle.



B - l'Architecture Urbaine

En préambule, il nous semble important de définir ce que nous entendons par architecture urbaine. Nous intégrons en effet dans cette typologie des éléments situés dans des hameaux ruraux. Que ce soit pour les maisons, les granges ou les fermes, les caractéristiques générales liées à l'environnement sont similaires. Ces bâtiments se définissent principalement par leur mitoyenneté, sur un ou deux côtés, et par leur élévation, cependant, nous verrons que certaines spécificités existent. Elles répondent à la nécessité d'adaptation du bâti aux activités humaines (agriculture, commerce, habitation...). Nous avons évoqué la mitoyenneté de ces bâtiments, ils s'inscrivent en fait le plus souvent dans un alignement d'au moins cinq bâtiments, nous vous renvoyons à ce sujet à la présentation générale de la Ville.

- maisons de ville et maisons de village

La fonction de la maison de ville ou de village est bien entendu le logement. Sa structure varie donc autour d'un tronc commun, mais l'aisance sociale des constructeurs a pu la faire évoluer.

Au niveau des généralités, l'élévation va d'un à deux étages. Le traitement de la façade varie d'une à trois travées de fenêtres. Au-delà, que ce soit pour l'élévation ou la façade, nous considérons qu'il s'agit d'une demeure ou d'un immeuble. L'immeuble possède plusieurs unités d'habitations (appartements), alors que la maison n'en possède qu'une.



- la maison de ville traditionnelle

Ce type de maison peut remonter à la fin du Moyen-Âge. La partie en encorbellement a le plus souvent été supprimée pour être remplacée par un pan de mur droit, on en trouve entre la place de la Rende et le Barry. La présence de pan-de-bois peut également être un élément de datation. La majorité des constructions sont toutefois du 19^{ème} siècle ou du premier quart du 20^{ème} siècle. Ce type de construction a été abandonné après la Seconde Guerre Mondiale.

Le rez-de-chaussée est systématiquement doté d'une fenêtre. Elle ne s'inscrit pas obligatoirement dans une travée, même si on en trouve une au niveau des étages.

Les ouvertures possèdent des encadrements en bois ou en pierre. La porte, hormis pour les maisons les plus modestes est encadrée par de la pierre. Les portes et fenêtres des maisons de village sont quant à elles plus marquées par le bois. Pour les fenêtres, l'élément différenciateur est la forme du linteau. Ce dernier permet également une datation relative, puisque le linteau à arc surbaissé est présent sur les maisons datant du dernier quart du 18^{ème} à la moitié du 19^{ème} siècle. Le linteau droit est tellement généralisé qu'il ne permet de tirer aucune conclusion particulière. Les portes de Saurat sont remarquables et possèdent un style unique, mais nous y reviendrons plus tard.

Le toit est débordant dans la grande majorité des cas, même si certains bâtiments sont couronnés par une corniche moulurée.

Ici encore, il est très fréquent de retrouver une loggia ou un balcon filant sur la façade exposée au soleil. Pour les alignements au sud de la route, toutes les maisons en possèdent côté jardin.



- la maison de ville à commerce

La fonction de centre urbain du village se retrouve particulièrement dans la présence des commerces. On a adapté le bâti par l'aménagement du rez-de-chaussée et la réalisation d'une devanture ouvragée. Celles que nous avons pu observer ne remontent pas au-delà de 1900, mais des commerces plus anciens sont également identifiables par la taille des fenêtres du rez-de-chaussée.



Les devantures traditionnelles sont dotées de volets en bois, alors que celles du début du 20ème siècle possèdent de rideaux métalliques.



- l'immeuble

L'immeuble est une évolution de la maison urbaine traditionnelle. Pour faire face à la croissance démographique dans un environnement peu extensible, on a cherché à optimiser l'espace disponible. On a tout d'abord ajouté des travées, parfois élevé la façade et diminué la taille des logements.

L'exemple ci-contre possède une façade ordonnancée, à cinq travées. On trouve également trois portes d'entrée, celle du milieu donne sur un couloir doté de l'escalier de distribution intérieur dans le fond. Les deux autres donne accès aux deux pièces du rez-de-chaussée.



- la maison de village

La maison de village s'inspire de la maison de ville et reprend ses éléments typologiques principaux, en y adaptant certaines particularités, essentiellement au niveau des ouvertures. On ne trouve pas, ou très rarement, d'encadrement en pierre et le comble à surcroît est très fréquent. Son implantation dans les hameaux l'oblige généralement à prendre en compte le relief, et un accès postérieur existe afin d'atteindre ce niveau, qui sert le plus souvent de grenier, au sens strict de réserve à grain. Ce type de maison est une transition entre la maison et la ferme. Elle peut être mitoyenne de granges ou de remises.

La maison ci-contre résume bien la description faite précédemment. La façade ordonnancée possède un traitement tout à fait comparable à celui d'une maison de ville, mais son implantation sur la Soulane et son intégration à un petit alignement de cinq bâtiments, lui donne son caractère rural. Elle possède même un balconnet en fonte sur la travée centrale.

Ces maisons sont le signe d'une nouvelle étape, entamée à partir de 1850 (celle-ci date de décembre 1874), de la séparation plus nette en milieu rural entre le logis et les éléments agricoles. Bien sûr, les constructions traditionnelles continuent d'être bâties, mais les idées hygiénistes et les effets de « mode » commencent à émerger.

- la grange de ville et la grange de village

Que ce soit en milieu rural (hameau) ou urbain (ville, quartiers agricoles), ce type de grange s'inscrit le plus souvent dans un alignement et relève de la même typologie. Elle nous montre les liens étroits entre l'activité rurale et le village. Elle peut également être mitoyenne d'une habitation ou d'une autre grange. Nous ne la considérons pas au même titre que les granges faisant partie intégrante d'une ferme isolée, même si elles sont mitoyennes de l'habitation. Nous traiterons cet exemple ensuite.



Les granges de village possèdent un étage et sont dotées d'une porte charretière et d'une fenêtre fenièrre dans le même axe. Il est également possible que cette fenêtre ou la porte soient décalées.

Quelques variantes existent. Une lucarne fenièrre peut dépasser l'avant toit, formant alors un outeau, et la fenêtre peut également être remplacée par une porte haute.



- la ferme de ville et la ferme de village

Ce type se définit, comme pour les deux types précédents, par son implantation en milieu urbain. Pour simplifier, on peut dire que ces fermes sont l'assemblage d'une maison de ville et d'une grange de ville. Elles se trouvent donc dans un alignement et sont mitoyennes d'autres éléments, maisons ou granges. En fonction de leur implantation dans la ville (cf étude urbaine), on retrouve les mêmes élévations (un étage, ou un étage et un comble en surcroît) et les mêmes traitements de façade.



- la demeure

La demeure possède une seule unité d'habitation, mais occupe un volume bien plus important qu'une maison simple, sans atteindre celui d'un immeuble. On se trouve encore dans un entre-deux qui marque l'aisance sociale des propriétaires constructeurs. Le claveau de la porte principale porte la date de 1820.

La demeure ci-contre se situe au Cazal, sur le bord de la rue Albert Sans. Elle est la première maison que l'on remarque en entrant dans le bourg par l'Est. Sa façade principale est imposante, et possède trois travées auxquelles on peut adjoindre deux « pseudo travées » où l'alignement des fenêtres n'est pas parfait. La façade latérale possède deux travées servant à éclairer l'arrière du bâtiment et une l'avant.

La partie de droite semble correspondre à un ancien commerce, puisque l'on peut voir une fenêtre à arc surbaissé de largeur plus importante que celles des étages. De plus elle possède, comme la grande porte, un encadrement en pierre absent sur les autres ouvertures. On peut également signaler les volets fermant ces ouvertures vitrées. Les fenêtres du second étage possèdent un garde-corps, absent sur celles du rez-de-chaussée et du premier étage.

La toiture semble être à croupes, mais une vue postérieure nous montre qu'il s'agit d'un effet de style sur la toiture côté jardin. L'arrière de la maison a été plus modifié, en particulier au niveau des ouvertures.



Les bâtiments publics

La définition d'ensembles et le classement en typologie ne s'appliquent plus ici. On fait face à des unica, c'est-à-dire des bâtiments uniques, qui ne s'inscrivent pas dans une typologie locale. En revanche une étude au niveau cantonale ou départemental permettrait d'établir des similitudes entre ces bâtiments et la réalisation de typologies. Une seule exception, les écoles de hameaux. En effet, leur nombre (4), leur période de construction (1850-1900) et leurs similitudes, permettent de les classer dans un mouvement de construction plus général.

- Eglise paroissiale de Saurat

L'Eglise Sainte-Marie-Madeleine de Saurat est installée au coeur du village, sur la place de la Rende. A l'origine, elle était entourée de son cimetière, il fut déplacé en 1873 et installé au Pradal, au pied du Pech.

L'église est massive et flanquée de nombreuses constructions qui rendent difficile la lecture de son plan. Il semblerait toutefois qu'à l'origine il s'agissait d'un plan basilical, auquel on a adjoint deux extensions pour former un plan en croix latine, puisqu'à la sacristie méridionale, répond une chapelle au nord. Ces deux éléments sont percés de baies rectangulaires.

Son histoire semble commencer au 12ème siècle, puisque des éléments romans ont été identifiés sur la partie sud de l'édifice. Elle a par la suite fait l'objet de nombreux remaniements, contreforts, appentis, tour d'escalier, porche, en particulier au 19ème siècle.

La forme et la taille de ouvertures nous indiquent que la sacristie et les chapelles méridionales doivent remonter au 16ème ou au 17ème siècle, le porche fut achevé en 1812, il ne possède pas de caractéristique particulière. L'enduit en ciment réalisé sur l'ensemble de l'édifice a effacé tout élément de datation.

Le clocher, très modeste, fut construit en 1850.

Le portail en arc plein cintre possède un encadrement en calcaire et est surmonté d'une statue de Dieu en majesté.

La façade méridionale est percée de trois baies très fines, en arc plein cintre, et la façade nord de deux baies. On retrouve au sud un contrefort à ressauts particulièrement imposant, on en retrouve un second sur la façade occidentale et un dernier à l'angle sud-ouest du monument.

L'intérieur de l'édifice possède une grande nef, avec trois chapelles au nord et une chapelle au sud. Il est surtout marqué par un décor peint de facture naive, on y voit le Christ entouré des quatre évangélistes. On trouve également un chemin de croix intéressant et une chaire du 17ème siècle classée. Au 19ème siècle, face à l'accroissement de la population, on a construit une première tribune en 1830 et une seconde en 1835, accessibles par une tour d'escalier extérieure.

Le chevet sur lequel s'appuient deux contreforts, est à trois pans et est ajouré de trois baies à arc plein cintre et d'un oculus sur la partie méridionale.

On trouve également de petites ouvertures en arc plein cintre au niveau des combles.

Un calvaire et son enclos sont implantés sur la façade occidentale. La croix porte la date de 1893 et l'enclos 1923.



- Eglise de Prat Communal

L'église de Prat Communal, propriété des habitants du hameau porte le vocable de Saint-Blaise. Elle fut construite de 1866 à 1870, une inscription au dessus du portail oriental indique : « PATRON ST-BLAISE ANNO DOMINI MDCCCXX », une seconde sur le claveau du portail : « RESTAUREE EN 1900 1926 1970 ».

La nef compte trois travées et les baies à arc en plein cintre ont un encadrement en brique. Le chœur est éclairé par deux baies et par un oculus. La nef, qui possède trois voûtes quadripartites, est entièrement peinte, ainsi que les arcs doubleaux. Une chapelle est installée sur la façade ouest

La sacristie est rejetée sur un des pans de mur du chevet. Le chemin qui passe le long du chevet mène au cimetière, situé au dessus de l'église.

On peut également noter qu'une plaque de marbre comportant les noms des jeunes hommes de Prat Communal morts durant la Première Guerre Mondiale y est installée, elle est parfois assortie de photos.

Un calvaire est installé sur la façade orientale, il date de la fin du 19ème ou du début du 20ème siècle.



- La Poste

La Poste est installée près de la place de la Rende, intégrée à l'alignement de la rue Albert Sans.

Le bâtiment compte deux étages et la façade est percée de deux travées de fenêtres, le tout étant couronné d'une imposante corniche moulurée. La porte et la fenêtre du rez-de-chaussée sont les ouvertures les plus intéressantes. Malgré des encadrements en bois, elles comportent toutes deux un arc en anse de panier.



- La Mairie contemporaine

La Mairie de Saurat a quitté l'ancien bâtiment du 19ème siècle il y a quelques années pour rejoindre le bâtiment actuel. Il s'agit en fait d'une ancienne maison pavillonnaire réhabilitée.

Elle possède un étage et est dotée d'un toit en pavillon. L'entrée se fait par une remarquable porte en bois, située sous un petit porche.

Le rez-de-chaussée est réservé à l'accueil du public et au secrétariat. L'ancienne salle à manger sert de salle de réunion.

La façade principale est marquée par une « échauguette » sur l'angle nord-ouest. Le jardin est agrémenté de fleurs et d'arbustes divers, on y trouve notamment d'anciens abreuvoirs en granit servant de jardinières.



- la mairie - école

Historique

L'enseignement à Saurat, et l'installation d'instituteurs, a d'abord commencé par des locations de maisons. La première création de poste a lieu dans le bourg en 1833 et sera suivie de 10 autres, la dernière arrivera en 1895. Ainsi au début du 20^{ème} siècle, on comptait sept écoles, deux écoles de garçons (la Ville et Prat Communal), deux écoles de filles (la Ville et Prat Communal) et trois écoles mixtes (Cabus, la Cousteille et le Souleillan).

L'origine de la construction de l'Ecole actuelle, ancienne Mairie-Ecole, remonte à 1862. Cette construction arrive avant la vague de constructions de la Troisième République de la fin du 19^{ème} siècle. A l'initiative du Conseil Communal, un premier plan fut réalisé par l'architecte départemental Fiquet, mais face aux difficultés rencontrées pour l'acquisition des terrains, le projet avorta.

En 1863, un nouveau projet fut élaboré sur le site actuel. Le coût total des achats de terrain comprenant un jardin et une grange revint à 1051 Francs. Le coût total de la construction quant à lui approcha les 16.000 Francs.

Par délibération du 26 décembre 1869, soit sept ans après les premières ébauches, le Conseil Municipal de la commune de Saurat, accusa réception des travaux.

En 1888, suite au peu d'entretiens réalisés par la commune, de grosses réparations ont lieu. En effet, un rapport de l'architecte départemental André della Jogna indique que les toitures laissent passer l'eau, que le cabinet d'aisance, qu'une partie du mur de clôture ainsi que le préau couvert sont écroulés. La réfection de cet ensemble sera réalisée par Joseph Vigoul, entrepreneur en bâtiment à Tarascon.

Il faut ensuite attendre 1930 pour trouver trace de nouveaux travaux importants. Il s'agit alors de refaire la toiture ainsi que le plafond et le plancher de la salle de réunion du Conseil Municipal.

La dernière modification est récente et consiste en une extension sur la façade principale.

Description

Le bâtiment comporte un étage, la façade ordonnancée de l'école est marquée par cinq travées de fenêtres. Deux éléments la complètent, une cave réservée à l'origine à l'instituteur, sur la gauche, et un préau sur la droite. Une corniche imposante supporte la toiture en pavillon couverte d'ardoise.

Les ouvertures possèdent des encadrements en grès. On trouve une porte principale, centrée, et une seconde plus modeste décentrée sur la droite.

- Les Ecoles de Hameaux

Afin de répondre à la forte démographie de la commune et dans le grand mouvement éducatif lancé par Jules Ferry à partir de 1885, la commune de Saurat s'est dotée de quatre écoles de hameaux. Ces écoles sont situées dans des zones à l'accès délicat, au plus près de la population montagnarde. Elles ont été implantées soit au centre d'un hameau important comme à Prat Communal ou à Cabus, soit dans une zone non habitée mais relativement centrale vis-à-vis des écarts ou des fermes isolées environnantes, c'est le cas pour les écoles de l'Ubac (la Cousteille), ou du Souleillan.

- Prat-Communal

La section de Prat Communal était la section scolaire la plus importante de la commune. En 1872, on comptait 748 habitant dont 60 élèves. La première création de poste a lieu en 1855, une seconde en 1872 puis une dernière en 1881. De 1855 à 1893, diverses maisons sont louées et servent d'école, c'est ce que l'on appelle alors les « maisons d'école ». Ainsi on sait que de 1874 à 1883, le meunier de Prat Communal, M. Blazy loue une maison au Fond de la Serre. Ensuite, ce sera le père François Rivière, curé à Rabat puis à Orlu. En 1872, afin de faire face au nombre important de jeunes élèves, il est créé une autre école.

Le projet de construction de l'école actuelle remonte à 1889, et c'est l'architecte Paris, de Foix, qui réalise les plans. Les travaux sont réceptionnés en 1893. Le projet est conçu pour deux classes de 40 garçons et d'une classe de filles de 40, soit au total 120 élèves.



Cette école est la plus imposante de la commune. Elle est constituée de deux étages sur un rez-de-chaussée surélevé, alors que le projet initial n'en avait prévu qu'un et des combles. La façade est ordonnancée et la partie centrale possède quatre travées. Deux extensions, les classes, sont adossées aux murs pignons. Une porte permet d'accéder à la classe réservée aux garçons et la seconde à la classe des filles. Les logements des instituteurs se situent aux étages. Ces derniers sont marqué en façade par de bandeaux de briques. Le mur est surmonté d'une corniche en briques.

- Cabus

La première maison d'école est ouverte à Cabus en 1866. La décision de construire une école mixte pour 48 élèves est prise en 1889. En 1891, la section comporte 451 habitants.

Pour des raisons financières, les deux préaux initialement prévus sur les pignons ne seront pas réalisés, mais un seul verra le jour, en retour de la façade principale, à l'ouest.

Le bâtiment comporte un étage et la façade possède quatre travées de fenêtres. Une passerelle a été réalisée plus tardivement sur la façade postérieure, elle donne un accès direct à l'étage. Le mur est couronné par des couches de briques donnant l'illusion d'une corniche.



- le Souleillan

C'est en 1866 que la première école est créée dans le secteur du Souleillan. En 1888, un projet est lancé afin de répondre aux besoins de ce lieu qui n'est pas un hameau, mais « une série de fermes éparées, de groupes isolés s'étendant sur une pente de la montagne qui barre Saurat au nord ».

La construction actuelle résulte du projet de 1897, dressé par l'architecte Sauret, architecte de la ville de Foix. Le projet est estimé à 10.700 Frs. L'école sera terminée en 1899.

Cette école est la seule à être implantée en bord de route.

De taille modeste, elle possède un étage, pour le logement de l'instituteur, et deux travées de fenêtres. Une troisième travée est composée de la porte d'entrée et d'une petite fenêtre. Le préau, aligné à l'école, possède une baie à arc surbaissé, comme l'ensemble des ouvertures. Seule la petite fenêtre au dessus de la porte d'entrée a un linteau sculpté. Les encadrements sont en briques et en pierre.



- L'Ubac (la Cousteille)

L'école apparaît à l'ubac en 1867, avec la location d'une maison à la Cousteille. C'est M. Jean Maury Débauche dit Cassagnes et demeurant à Caillardé qui loue une bâtisse située à la Cousteille. En 1888, la section compte 350 habitants pour 45 enfants sur la section et on projette de louer une maison plus grande à Campelong. La section de la Cousteille est composée des hameaux de Bellepente, Campelong, Ferrère, Touron et Besset, Bernecau, la Ruzole, Rordal, Ruspas, Mèlès, Bouyet, Ramounet et bien sûr la Cousteille. Un premier projet d'école de hameau apparaît 20 ans plus tard, mais ne verra pas le jour.

Il faudra attendre 1901 pour que le projet de l'école actuelle voit le jour et que des plans soient dressés. Le site choisit est le lieu-dit la Couronne entre la Cousteille et Mèlès, sur une hauteur. La construction est terminée en 1905.

Le bâtiment est relativement modeste, il se rapproche de l'école du Souleillan. Il comporte un étage, deux travées de fenêtres au niveau de la classe et une autre travée dans l'axe de la porte d'entrée. On ne trouve pas ici de préau dans la cour mais il est intégré au bâtiment.

Les encadrements sont en briques et les arcs surbaissés.



- Gendarmerie

L'ancienne gendarmerie de Saurat est implantée le long de la RD 618, à la sortie du bourg, vers le Col de Port.

C'est un bâtiment longiligne, sept travées de fenêtres au total, double en profondeur. Il possède un étage et des combles en surcroît. Il est composé d'une partie habitation et d'une partie utilitaire, certainement une ancienne grange.

Les jours de combles sont ovales et encadrés en bois.

La partie la plus remarquable du bâtiment est la petite chapelle attenante au pignon ouest.

Située en retrait de l'implantation, elle devait posséder un petit porche. Sa façade est composée de deux fenêtres encadrant une porte. Ces dernières sont de taille non négligeables, avec des arcs surbaissés. La porte est surmontée d'une croix et le claveau nous indique la date de 1832. Une inscription est également présente, mais nous n'avons pas réussi à la déchiffrer, il s'agit certainement du nom du propriétaire, ou de l'artisan qui l'a construite.



4- Le petit patrimoine

En parallèle de l'inventaire du patrimoine bâti réalisé sur 20 communes pilotes du périmètre d'étude du projet de PNR des Pyrénées ariégeoises, un inventaire sur le petit patrimoine bâti est également effectué sur l'ensemble des 145 communes.

Le petit patrimoine bâti comprend :

- Un patrimoine religieux : croix, calvaires, oratoires.
- Un patrimoine lié à l'eau : fontaines, lavoirs, abreuvoirs, puits, ponts piétons.
- Un patrimoine lié aux activités humaines : métiers à ferrer, poids publics, fours à pain isolés des maisons, pigeonniers, gloriettes...

Une enquête sur le petit patrimoine bâti est actuellement menée auprès des communes par une étudiante stagiaire co-encadrée par le CAUE de l'Ariège et le syndicat mixte de préfiguration du PNR Pyrénées Ariégeoises.

Cette enquête consiste à recenser les éléments de petit patrimoine bâti, de préciser leur localisation et d'évaluer les projets des municipalités concernant ce type de patrimoine. Des fiches par type de petit patrimoine bâti ainsi qu'un questionnaire sont à compléter. Une collaboration est demandée auprès des délégués du PNR pour réaliser cet inventaire avec l'aide des services du PNR et du CAUE.

Cet inventaire spécifique a pour objectif de préserver ce type de patrimoine. Au-delà d'une démarche de conservation, il souhaite également accompagner les communes dans leurs projets de valorisation du petit patrimoine bâti à des fins économiques, sociales (amélioration du cadre de vie) et touristiques.

4-1-Eléments recensés

L'étendue de la commune de Saurat ne permet pas de réaliser un inventaire exhaustif du petit patrimoine bâti, cette mission serait ambitieuse.

L'inventaire du petit patrimoine bâti a été réalisé conjointement à l'inventaire territorial du patrimoine bâti. Le travail de terrain s'est déroulé en commun.

Dans un premier temps, il a permis de sélectionner 13 hameaux qui comprennent des éléments du petit patrimoine bâti intéressant. Chaque hameau comprend au minimum un lavoir ou un abreuvoir mais certains d'entre eux ne présentent pas d'intérêt patrimonial. Il s'agit pour la plupart d'éléments en béton qui date du début du 20ème siècle qui ont permis un remplacement rapide des anciens lavoirs et abreuvoirs.

Dans un second temps, l'étude du patrimoine bâti en général a mis en évidence l'importance du petit patrimoine situé sur le bourg.

L'inventaire se divisera donc en deux parties :

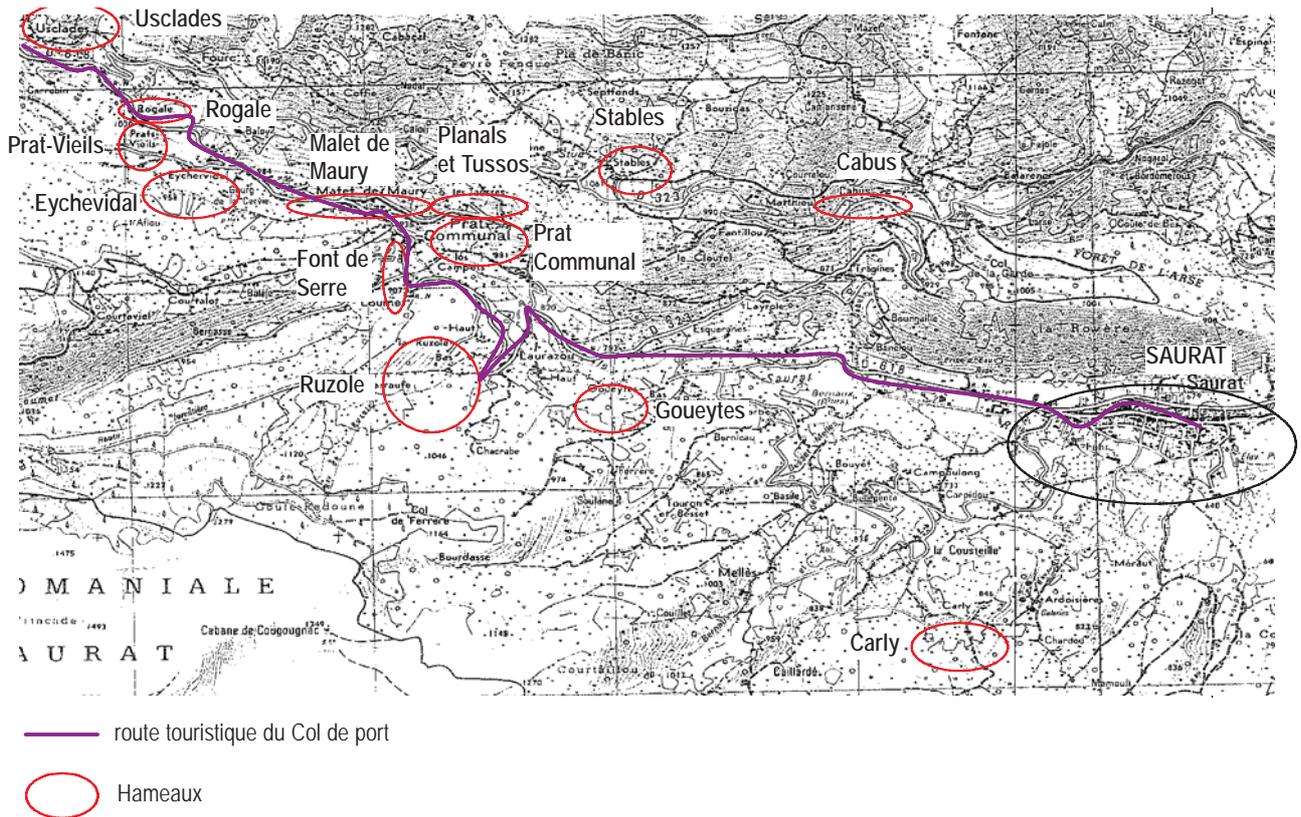
- L'étude du bourg
- L'étude de 13 hameaux

Tableau de répartition des éléments du petit patrimoine bâti dans le bourg et sur les hameaux de la commune de Saurat

Eléments du petit patrimoine bâti	dans le bourg	hameaux sélectionnés	total commune
abreuvoirs	2	10	12
fontaine	2	1	3
fontaines-bornes	12	1	13
fontaines-abreuvoirs	5	0	5
lavoirs couverts	1	11	12
fontaine -lavoir -abreuvoir	0	2	2
croix	10	1	11
métier à ferrer	0	2	2
poids public	1	0	1
ponpe à essence	1	0	1
banc en pierre	2	0	2
statut	1	0	1
TOTAL	37	28	65

L'étude met en évidence 65 éléments de petit patrimoine bâti répartis sur le bourg et sur 13 hameaux.

Carte de localisation : Hameaux de Saurat où du petit patrimoine bâti a été repéré



Les hameaux sélectionnés se concentrent aux abords de la route du Col de Port, une route touristique très fréquentée en période estivale. Cette situation peut être intéressante pour mettre en place des projets de valorisation touristique du petit patrimoine bâti. Quatre hameaux se détachent cependant de la route en question : Cabus, Ruzole, Goueytes et Carly. Il s'agit de hameaux qui comprennent un petit patrimoine bâti d'intérêt.

Carte thématique de répartition du petit patrimoine bâti : bourg de Saurat



Cette carte permet de montrer l'importance et la diversité des éléments du petit patrimoine bâti situé sur le bourg.

- ✚ Petit patrimoine bâti religieux
- Petit patrimoine bâti lié à l'eau
- ✕ Petit patrimoine bâti lié aux activités

Les croix du bourg

Le bourg recense 10 croix qu'il est important de mettre en valeur.

Au niveau des matériaux, la majorité des croix sont en fonte ou en fer forgé, seule une croix est en bois.

En ce qui concerne la datation on peut classer les croix en trois périodes : les plus anciennes datent du début du 19^{ème} siècle, il s'agit de croix datées. Les autres croix ne sont pas datées et doivent être de la deuxième moitié du 19^{ème} siècle et du 20^{ème} siècle.

Les croix du début du 19^{ème} siècle



Les croix de la deuxième moitié du 19^{ème} siècle



Les croix du 20^{ème} siècle



Petit patrimoine lié à l'eau

Le bourg recense un petit patrimoine bâti lié à l'eau important, tous les éléments n'ont pas été pris en compte mais les 10 éléments sélectionnés diffèrent des autres communes et présentent pour certains d'entre eux un fort intérêt patrimonial.

S'il ne s'agit pas d'une fontaine à part entière, chaque élément est le plus souvent associé à une fontaine ou à une borne-fontaine.



Fontaine de 1844



Fontaines en pierre



Fontaine-abreuvoir



La diversité des matériaux utilisés pour les abreuvoirs : pierre taillée associée ou non à une borne fontaine, béton, métal...



borne fontaine



le lavoir couvert

Petit patrimoine lié aux activités humaines



Le poids public, sa maisonnette et ses bascules. Une servait pour les charrettes et l'autre pour les bestiaux.



banc en pierre



Une ancienne pompe à essence

- Les hameaux

Hameau de Carly :

- un lavoir couvert



Hameau de Cabus :

- une lavoir privé
- un lavoir communal



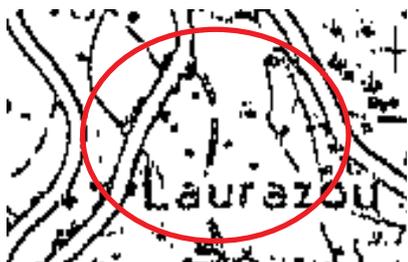
Lavoir communal



Lavoir privé

Hameau de Goueytes :

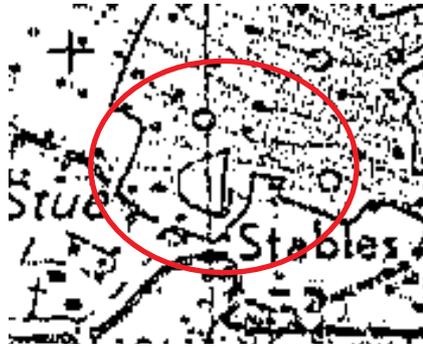
- un abreuvoir en bois
- un abreuvoir en pierre



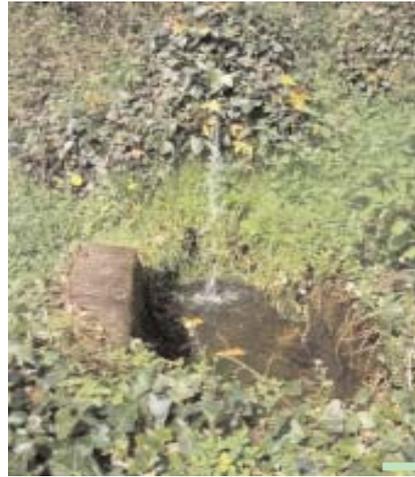
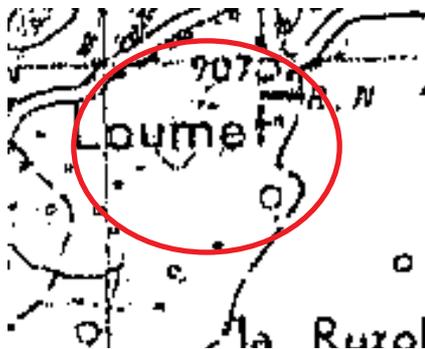
Abreuvoir en bois

Abreuvoir rond en pierre

Hameau de Stables :
 - un lavoir couvert



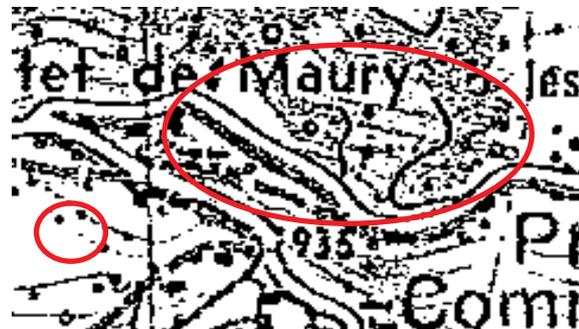
Hameau de Ruzolle :
 - un lavoir couvert
 - un abreuvoir



Lavoir couvert

Abreuvoir

Hameau de Prat Communal et de Fond de la Serre
 - un abreuvoir
 - un lavoir couvert de 1935
 - une croix sur l'église de Fond de Serre



Croix sur l'église du hameau de Fond de la Serre



Lavoir couvert

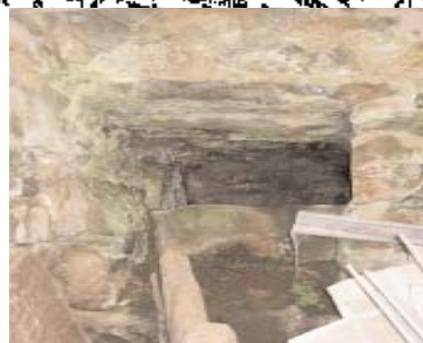
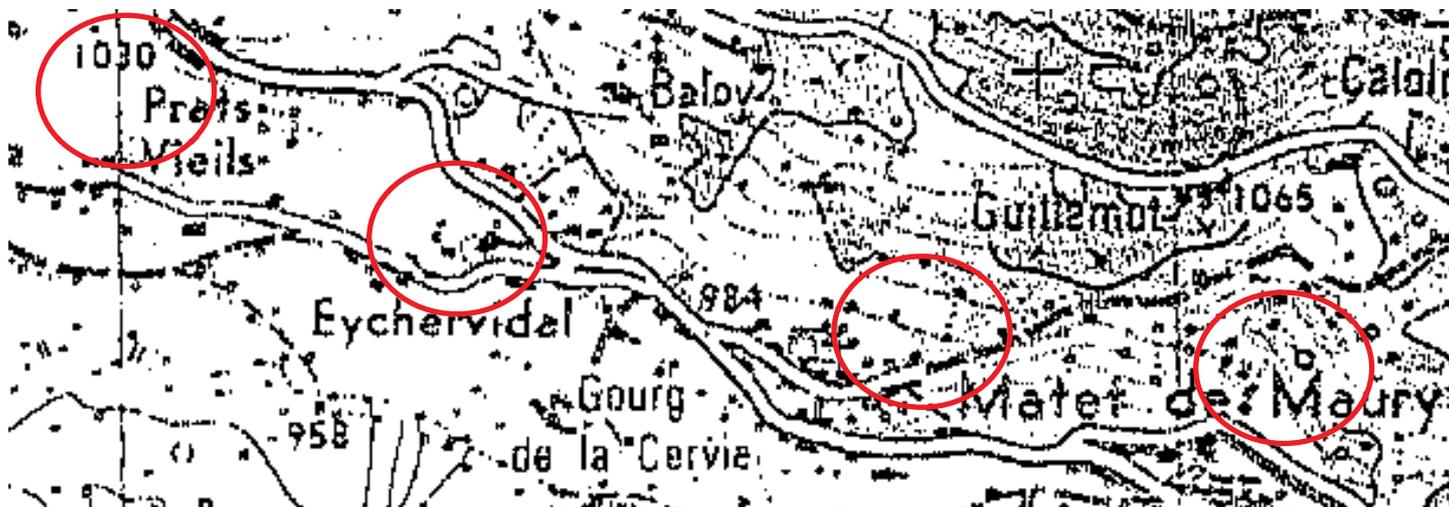


Abreuvoir

Hameaux de Prat Vieil, Eychervidal, Matet de Maury, Planals et Taussos

L'inventaire de ces quatre hameaux a été regroupé par rapport à leur proximité géographique mais également par les similitudes qu'ils présentent. En plus de comprendre un petit patrimoine bâti similaire, l'architecture des différents éléments est semblable :

- Les deux métiers à ferrer possèdent une charpente en bois, avec un toit à une pente recouvert d'une tôle.
- Les abreuvoirs sont tous en béton
- Les lavoirs couverts se caractérisent par un toit en tuiles plates, une charpente de bois, des murs en pierre maçonnés. Les bacs du lavoir sont en béton.



Les abreuvoirs : Prat Vieils, Eychervidal, Matet de Maury



Les lavoirs couverts : Planals et taussos, Eychervidal, Matet de Maury



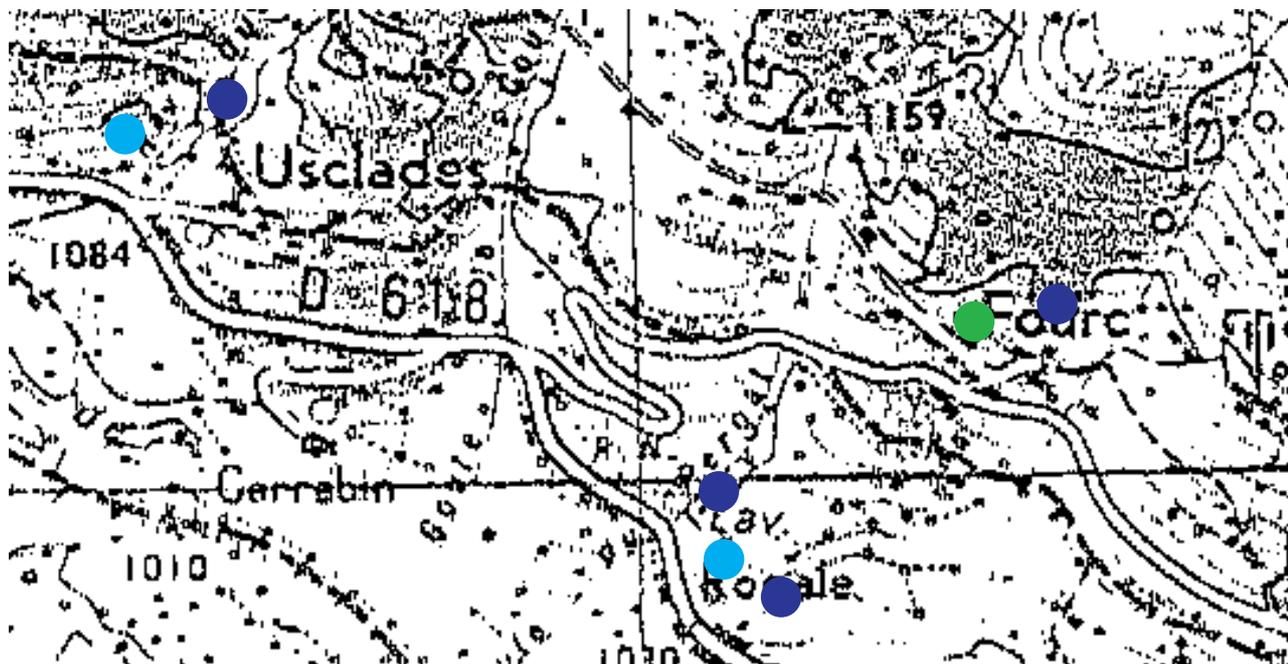
Borne fontaine de Matet de Maury



Les métiers à ferrer : Eychervidal, Planals et Taussos

Hameaux de Usclade, Rogale et Fourc

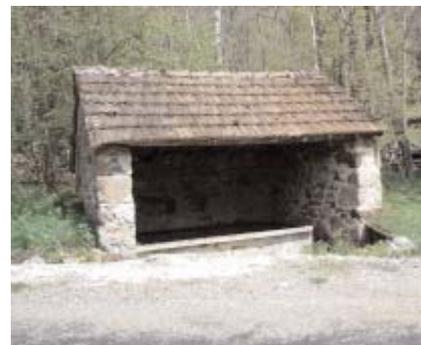
Les trois hameaux de ce fond de vallée présentent uniquement un petit patrimoine lié à l'eau. En ce qui concerne les lavoirs couverts, ils sont pour Usclades et Fourc intégrés à un ensemble Fontaine-abreuvoir-lavoir. Rogale se démarque par un abreuvoir et un lavoir intégré dans le mur de soutènement en pierre qui longe la route du col de Port. L'architecture des éléments est similaire aux hameaux centraux. Fourc compte une fontaine privée matérialisée par une pierre polie.



- lavoir-couvert
- abreuvoirs
- fontaines



Les complexes fontaine/abreuvoir/lavoir de Fourc et Usclade



Le lavoir couvert de Rogale



La fontaine privée de Fourc



L'abreuvoir et le lavoir de Rogale, éléments intégrés dans le mur de soutènement



4-2 - Particularités liées à la commune sur le petit patrimoine bâti

On pourrait qualifier la commune de Saurat comme une " commune d'eau ". En effet, qu'il s'agisse du bourg ou des hameaux étudiés, 72 % des éléments mis en évidence relève du petit patrimoine bâti lié à l'eau.

Il est cependant intéressant de distinguer le bourg d'un côté et les hameaux de l'autre pour définir les particularités du petit patrimoine bâti.

Le bourg : un petit patrimoine riche et diversifié

Le bourg de Saurat recense 57 % des éléments mis en exergue dans cette étude. Son petit patrimoine bâti est riche et diversifié, on trouve des éléments liés à la religion, à l'eau, et également aux activités humaines. Le bourg concentre 12 bornes-fontaines qui donnent une homogénéité et une particularité au village centre.

Les hameaux : " un petit patrimoine riche en eau "

Les hameaux possèdent un petit patrimoine bâti lié à l'eau important. Sur les 13 hameaux étudiés 10 d'entre eux ont un à deux lavoirs couverts. Les abreuvoirs et les fontaines viennent compléter ce patrimoine d'eau. L'éloignement du centre bourg et l'ancienne activité pastorale de Saurat expliquent la richesse de ce patrimoine. On trouve dans la vallée deux métiers à ferrer aux hameaux d'Eychervidal et de Planals et Taussos.

4-3 - Les actions mises en place

Des actions ponctuelles mais sans projet d'ensemble ont été réalisées sur la commune de Saurat. La commune a par exemple financé les matériaux pour aider les habitants du hameau d'Eychervidal à restaurer leur lavoir. Sur le bourg, une fontaine a également été déplacée d'une placette au fond du village pour sa valorisation et sa mise en fonctionnement.

4-4 - Les projets

La municipalité a un projet autour des bornes-fontaines sur le bourg, notamment sur leur réfection et leur mise en valeur.

4-5 - Propositions d'actions

Un circuit historique pour valoriser le petit patrimoine du bourg :

La richesse du petit patrimoine du bourg mérite d'être mise en valeur. Premièrement, certains éléments doivent être réhabilités. Des déplacements et des mises en fonctionnements sont également à réfléchir.

Propositions de travaux de réhabilitation des différents éléments :

- Les croix : Peinture, passage d'anti-rouille, refaire l'enduit de certains socles, mettre en valeur les pierres des socles...
- Les fontaines-abreuvoirs : Mise en fonctionnement de certains éléments, enduit à refaire, étanchéité des bassins, déplacement de certains éléments...



La fontaine située en centre bourg, près des tennis :

Proposition d'action :

- déplacer cette fontaine dans un endroit où elle serait mise en valeur (place, à côté du parc...) et la remettre en eau pour lui redonner vie.



Un abreuvoir situé en centre bourg :

Proposition d'action :

- remettre en eau la fontaine et revoir l'étanchéité du bassin.



L'abreuvoir dans le jardin de la mairie :

Proposition d'action :

- déplacer cet abreuvoir et l'installer à la place d'un bac en béton puis remettre en eau une fontaine qui y serait associée.



Une croix en fer forgé dans le centre bourg :

Proposition d'action :

- déplacer les bacs de récupération des verres et remettre le socle de la croix en état.

Un Christ sur une croix en bois :

Proposition d'action :

- déplacer le stationnement existant au pied de la croix afin de mettre celle-ci en valeur. Nettoyer le socle et repeindre la croix et le Christ.

Un circuit historique dans le village peut être mis en place pour valoriser le patrimoine en général. Ce circuit permettrait de faire découvrir la particularité de certains éléments du petit patrimoine bâti mais également les éléments du patrimoine bâti de plus grande ampleur (église, école, maisons typiques ...) Des pancartes explicatives permettront d'animer le circuit.

Exemple de valorisation sur certains éléments du petit patrimoine bâti

Qu'il s'agisse de l'inscription sur la fontaine, du poids public, de la pompe à essence, ou de la croix positionnée sur un mur, on trouve de nombreux éléments qui méritent d'être expliqués, simplement par des panneaux simple et discrets.



Mise en place "d'un chemin des lavoirs " sur les hameaux

Afin de valoriser les nombreux lavoirs que possède la commune (14 recensés plus ceux qui n'ont pas été sélectionnés) il serait intéressant de créer un chemin des lavoirs. La route principale est la route du Col de Port (route touristique très fréquentée en période estivale représentée sur la carte de localisation des lavoirs dans la partie 1).

La mise en place de ce chemin consisterait dans une première étape à sélectionner certains lavoirs qui présentent un intérêt de part :

- leur architecture propre (respect de l'architecture locale, choix des matériaux utilisés),
- leur situation (lavoirs situés dans un hameau avec une architecture particulière ou lavoir situé à proximité d'un point de vue),
- leur utilisation (encore en fonctionnement initial, lieu de rencontre des habitants, reconverti en abri bus...).

Selon leur état, ces lavoirs bénéficieraient de travaux de réhabilitation.

Travaux de réhabilitation : nettoyage, récurage des bacs, mise en fonctionnement, toiture à refaire, respect des matériaux locaux, enduit, étanchéité des bassins, habillage des bacs en béton...

Exemple d'aménagement pour le lavoir de Usclades

Remplacement du robinet par une arrivée en fonte

Habillage en pierre de l'abreuvoir



Réfection de la toiture avec un matériau adapté. A l'origine les toitures pouvaient être recouverte d'ardoise.

remettre les pierres apparentes

Une réflexion d'aménagement global viendrait compléter ces deux premières étapes. Certains lavoirs pourraient par exemple être aménagés en micro-aires de repos et de rafraîchissement.

4-6 - Liens éventuels avec d'autres communes

Ce chemin des lavoirs pourrait commencer avec les villages en aval de Saurat (Surba, Bédheilhac, Aynat) et continuer par la route du Col de Port dans les villages amonts du Couserans.

5 Autres propositions d'actions

5-1 Problématique sur les hameaux

Comment permettre le développement rural dans une commune où le relief, d'une part, limite l'espace disponible, et où, d'autre part, les infrastructures réglementaires, accès aux habitations et alimentation en eau potable, sont incomplètes ?

Nous avons défini les hameaux (parmi ceux de notre corpus) pouvant être considérés comme prioritaires. Il a donc fallu faire des choix et définir des priorités. Pour cela on s'est appuyé sur des éléments tangibles, leur taille, leur situation, mais également leur « potentiel » de développement, c'est à dire ceux implantés dans une zone au relief peu marqué. Ensuite, nous avons dégagé des orientations générales pouvant s'appliquer aux zones sur lesquelles nous n'avons pas travaillé.

Tout d'abord, on se trouve dans l'obligation de constater qu'à court terme, tous les hameaux ou écarts ne pourront être dotés des infrastructures nécessaires à leur extension. Il nous semble plus pertinent de développer des zones à proximité d'hameaux de taille relativement importante. Les petits écarts et maisons isolés ne sont pas voués à la ruine, mais on se devra dans un premier temps de se limiter à leur conservation. Ce type d'urbanisme permet d'éviter le « mitage » du paysage et s'il est fait en cohérence avec l'environnement architectural, il allie développement et préservation du cadre de vie.

Les hameaux choisis le sont également pour leur proximité d'un axe de circulation, n'obligeant pas la réalisation de route nouvelle. La voirie communale de Saurat étant déjà suffisante, il peut s'agir de hameaux à accès direct à la RD 618, longeant la « route de la Soulane » ou bien à proximité de la « boucle » située sur l'ombrée. Cependant, malgré leur position, certains hameaux nécessiteront des aménagements, afin de faciliter l'accès aux habitations. La typologie développée précédemment doit être un soutien aux éventuels projets, car à chaque type de hameau correspond un type d'aménagement.

Dans le cas du type « adapté à la pente », ces aménagements devront prendre en compte les « vides » laissés par la disparition de maisons, ces derniers permettent en effet de créer des passages d'une largeur suffisante dans des alignements. La destruction d'une maison abandonnée peut également permettre de solutionner la question de l'accès à plusieurs maisons, la survie des hameaux passe par des « sacrifices », on ne pourra pas tout conserver. C'est une fois ces accès réalisés que la question de l'assainissement pourra être traitée.



L'exemple du hameau d'Usclades est intéressant. Ce hameau bénéficie d'une route d'accès relativement récente (en rouge). Sa construction a été rendue possible par la disparition d'une maison. Aujourd'hui, le hameau s'articule autour d'une place centrale (en jaune) et presque toutes les maisons sont accessibles par cette place. Un second aménagement (en vert) permettrait aux maisons restantes de se trouver à quelques mètres d'un chemin carrossable.

En terme de développement, la proximité d'un axe de circulation ou la taille du hameau ne sont pas toujours suffisante, le relief est également très important. Les zones « planes » (Ampriels, Loumet...), sont à privilégier, elles limitent les coûts d'installation des infrastructures publiques et des constructions nouvelles.

Le hameau d'Ampriels (en fait trois anciennes fermes) est implanté sur un petit plateau, à 1100 mètres d'altitude. Il possède un accès large au sud et un second au nord qu'il faudrait toutefois envisager à réaménager. Il est traversé du nord au sud par l'ancien chemin qui a été agrandi et possède quelques éléments ruinés.

De même, le hameau de Loumet dont nous avons déjà parlé, possède une route récemment refaite, et les terrains longeant la route sont facilement aménageable.

La réalisation de ces infrastructures doit permettre des réhabilitations ou des constructions nouvelles. L'enjeu est également important au niveau de l'implantation de ces nouvelles constructions, elle ne doit pas remettre en question l'équilibre urbanistique ou paysager des lieux.

Différentes options sont envisageables, on peut dans un premier temps favoriser la construction sur des parcelles anciennement construites, dans la mesure où de telles reconstructions n'entrent pas en interférence avec la question de l'accès évoquée précédemment. Ce type d'implantation respecte alors la situation originelle, à condition que la construction neuve s'inspire de la typologie locale. La continuité des alignements et le respect de l'orientation du bâti existant sont également importants. Les zones à privilégier sont donc les parcelles jouxtant les hameaux. Enfin, les espaces entre les hameaux et l'axe principal (Estables, le Cloutel...), sont également à favoriser

Du point de vue de l'alimentation en eau, la priorité passe par l'accès à une source viable. La commune de Saurat a d'ores et déjà recensé celles pouvant permettre une alimentation suffisante.

Notre corpus initial étant limité à 38 hameaux, l'étude ne vaut que pour cette partie de la commune, mais nous avons toutefois pu dresser une liste de 18 hameaux à équiper en priorité :

Bellepente, Bergasse, Bernicau, Cabus, Campoulong, Estables, Eychervidal, Fond de la Serre, Goueytes, Le Cloutel, les Campots, les Ruzoles, Loumet, Matet de Maury, Planals et Taussos, Prat Communal, Prat Vieils, Usclades.

5-2 Prescriptions environnementales



Ces premiers éléments touchent à l'aspect esthétique du bâti, mais également à l'aspect paysager, environnemental ou de la santé publique. Ainsi, l'utilisation des matériaux plastiques, potentiellement nocifs lors de leur combustion, est à éviter.

Au niveau paysager, l'enfouissement des lignes électriques devra se poursuivre, mais l'utilisation des énergies renouvelables devra également être favorisée. L'utilisation de matériaux de couvertures de couleur sombre, en particulier pour les maisons neuves, permet l'installation de panneaux solaires plus discrets. En revanche, ce type d'installation sur de la toiture traditionnelle est à proscrire. Pour les maisons traditionnelles, l'installation de ces panneaux peut être faite à proximité, dans le jardin, intégré dans une petite haie arbustive par exemple.

En terme d'attractivité, un paysage sauvegardé est un atout essentiel. On observe à Saurat, comme dans toutes les communes de montagne, une dégradation progressive de l'héritage paysager. Le bocage disparaît progressivement au profit de la forêt. Il y a urgence car cette construction paysagère millénaire, symbole de la présence humaine en montagne, doit être sauvegardée. D'autre part, la forêt représente un danger en cas de proximité trop importante des habitations, une zone « tampon » doit exister entre les hameaux et cette dernière. Les risques d'incendie ne sont pas négligeables à Saurat, et plusieurs zones de la Soulane sont sous étroite surveillance. Evidemment, il ne s'agit pas de raser la forêt, mais de stopper, ou limiter, son avancée vers les habitations. Quelles solutions sont alors envisageables ? La première peut être de favoriser les zones de pacage aux abords des hameaux, l'initiative publique tient ici un rôle fondamental, et pourquoi pas moteur. La seconde passe par une prise de conscience de l'ensemble des propriétaires de leurs obligations d'entretien de leurs terrains, pour le bien de la communauté.

5-3 Entrées et traversée de village

Le bourg de Saurat, aujourd'hui dévié de la route départementale, possède de nombreux atouts. En période estivale, ce sont 8.500 véhicules par jour qui passent à ses portes et très peu s'y arrêtent. La création d'activités liées au tourisme doit être prise en compte dans la politique globale de la commune. Cependant, de telles activités passent sans aucun doute par un certain nombre d'embellissements urbains.



La municipalité souhaite traiter les entrées de village, et s'offre l'opportunité de réfléchir à un éventuel recalibrage de l'axe routier départemental 618. La bande de roulement ramenée à 6,50 mètres permettrait d'aménager de larges trottoirs latéraux (une portion est déjà réalisée dans le cadre des amendes de police). Ce recalibrage serait accompagné de traitements légers (éclairage, plantations, trottoirs). L'entrée Ouest et son carrefour en Y sont remplacé par un carrefour en T. Un petit parking de dix places destiné aux riverains, permettra de supprimer le stationnement dans la rue principale. Un espace paysagé, planté d'arbres et arbustes agrémentera l'ensemble. Face à cet aménagement, les trottoirs aménagés suite au recalibrage de la RD 618 et une plantation d'arbres en vis à vis, formeront un effet de porte, accentuant ainsi l'entrée de village.

La municipalité souhaite traiter les entrées de village, et s'offre l'opportunité de réfléchir à un éventuel recalibrage de l'axe routier départemental 618. La bande de roulement ramenée à 6,50 mètres permettrait d'aménager de larges trottoirs latéraux (une portion est déjà réalisée dans le cadre des amendes de police). Ce recalibrage serait accompagné de traitements légers (éclairage, plantations, trottoirs). L'entrée Ouest et son carrefour en Y sont remplacé par un carrefour en T. Un petit parking de dix places destiné aux riverains, permettra de supprimer le stationnement dans la rue principale. Un espace paysagé, planté d'arbres et arbustes agrémentera l'ensemble. Face à cet aménagement, les trottoirs aménagés suite au recalibrage de la RD 618 et une plantation d'arbres en vis à vis, formeront un effet de porte, accentuant ainsi l'entrée de village.



La traversée du village peut se montrer délicate en période d'affluence. Le stationnement pourrait être interdit durant la période estivale afin d'utiliser les stationnements de la place de la Rende et ainsi rapprocher les véhicules des commerces. Une réfection des trottoirs sur l'ensemble du village semble également nécessaire. Cette dernière, passe par un élargissement des trottoirs, couplé à la mise en place d'une circulation en sens unique qui implique la création de traversantes, permettant l'accès à la départementale 618. Les trottoirs, ainsi que les caniveaux traditionnels, en dalles de schiste, sont toutefois à conserver et doivent être mis en valeur.



L'assainissement et l'écoulement des eaux le long de la rue Albert Sans doivent être revus. Ce type d'écoulement symbolise bien la présence de l'eau sur la commune, et une conservation partielle de ces « ruisseaux » est à développer.



On aborde l'entrée Est de Saurat, depuis la RD 618, en venant de Tarascon, par une grande courbe. A droite, en léger surplomb les premières habitations. L'environnement est très champêtre et le site possède un point de vue intéressant avec la tour de montorgueil en fond, il mérite néanmoins de petits aménagements pour une mise en valeur des espaces.

Le principe d'aménagement retenu est de proposer un petit espace public, en conservant les éléments du patrimoine encore présents (Calvaire, fontaine, arbre de la liberté). Le terrain présente deux terrasses, l'une au niveau de la route, l'autre au niveau habitations. La terrasse basse recevra un parking destiné aux riverains, la terrasse haute sera aménagée en espace public, interdit aux véhicules (sauf accès garages). La fontaine rénovée et remise en eau sera l'élément central de l'espace. Des tilleuls en complément de l'arbre de la liberté, offriront un ombrage apprécié en période estivale. L'accès des riverains aux garages existants se fera par la ruelle qui aura un double sens de circulation. Ceci ne posera pas de problème, car l'accès y est pratiqué de manière occasionnelle.

Des trottoirs seront aménagés au pied des maisons. Le réaménagement de cette zone tendant à améliorer le cadre de vie des riverains, pourrait les amener doucement vers une démarche de rénovation de leur logement, contribuant ainsi à leur mise en valeur (granges, maisons secondaires).

Le village possède plusieurs places.

La place de la Rende a été aménagée il y a peu de temps, en revanche, la place Conti, la place des Tilleuls, la place de la Mairie et l'aire de jeu mériteraient d'être repensés.

La place Conti est inscrite au cœur du village et reçoit le monument aux morts. Elle est dotée de deux arbres et de places de stationnement.

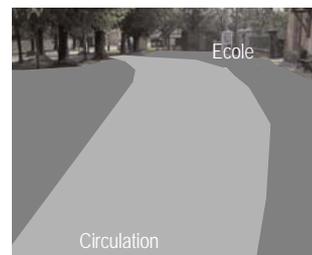
La première des initiatives serait d'aérer la place en évitant le stationnement des véhicules sur et devant la place, ainsi qu'auprès du monument. Ensuite, le Monument aux Morts pourra être restauré et mis en valeur. Le revêtement du sol devra être modifié. Il serait intéressant de conserver les deux platanes et des bancs, même si ceux actuels pourraient être changés.



La place des tilleuls est traversée en son centre par la grande rue. On trouve trois rangées de tilleuls parallèles à la rue. La partie nord (photo de gauche) doit être reconsidérée. L'accès aux véhicules doit y être limité, son traitement doit privilégier l'aspect végétal.



En revanche la partie sud, près de l'école est plus vaste et mieux adaptée au stationnement (photo de droite), son revêtement et la circulation devront prendre en compte la présence de l'école.



5-5 Actions sur le patrimoine

L'Eglise est implantée sur la place de la Rende. Ses abords ont déjà été réaménagés, et sa mise en valeur passe avant tout par un embellissement extérieur.

Son enduit sombre tranche avec les couleurs plus claires de la place (beiges) et des maisons alentours (bleus, roses...). Retraiter sa façade avec une couleur plus claire la mettrait sans nul doute en valeur.

Le bourg, on l'a vu possède divers éléments de patrimoine religieux. En plus des croix et calvaires déjà abordés, on trouve deux oratoires. Le premier se trouve sur le bord de la route départementale, à l'entrée ouest, le second au Pradal. Le premier pourrait être traité dans le même cadre que l'entrée de ville, avec une réfection de l'enduit, et pourquoi pas, vu sa proximité de la route, en bureau d'accueil touristique présentant les atouts de la vallée et du Tarasconnais.

L'oratoire du Pradal est déjà enclos et est dans un meilleur état que l'oratoire précédemment cité. Son ouverture temporaire durant la période estivale, dans la journée, permettrait à beaucoup de personnes, locales et de passage, de découvrir ce lieu de dévotion. Les principaux aménagements pourraient être traités avec la refonte de la traverse de la ville, car ce sont ses abords proches qui sont les moins mis en valeur.

Les éléments les plus originaux du village, redécouverts ces dernières années, sont les portes d'habitations. En effet, jusque récemment, on ne s'était pas penché réellement sur leur particularités. Nous n'avons pas réalisé d'inventaire exhaustif de ces portes, nous nous sommes contentés d'identifier les principaux types.

Chaque porte de Saurat est une création unique, exclusivement en bois. Elles sont sans doute l'œuvre, à l'origine, d'un seul artisan. Il est probable qu'ensuite, les types originaux aient été reproduits. La datation est difficile, mais il semblerait qu'elles ne remontent pas au-delà du premier quart du 19^{ème} siècle.

Quels sont les éléments les plus typiques ? On trouve tout d'abord de gros clous en fer qui ornent les portes. Ces clous sont l'expression du passé proto-industriel de la vallée et de la production du métal, ils peuvent être ouvragés ou non. Ensuite, lorsque l'encadrement est en bois, les piédroits reposent sur une base en pierre, afin de limiter le pourrissement du bois, n'oublions pas que les portes sont au contact de la neige ou de l'humidité plusieurs semaines par an.



Elles sont généralement précédées d'une petite marche.



Les portes se divisent en deux principaux types, celles qui possèdent une imposte et celles qui n'en possèdent pas. Les impostes permettent d'éclairer le couloir ou le vestibule du rez-de-chaussée, mais elles sont également un support à la création. Elles peuvent porter des monogrammes en fer forgé, ou alors être en bois ouvragé.

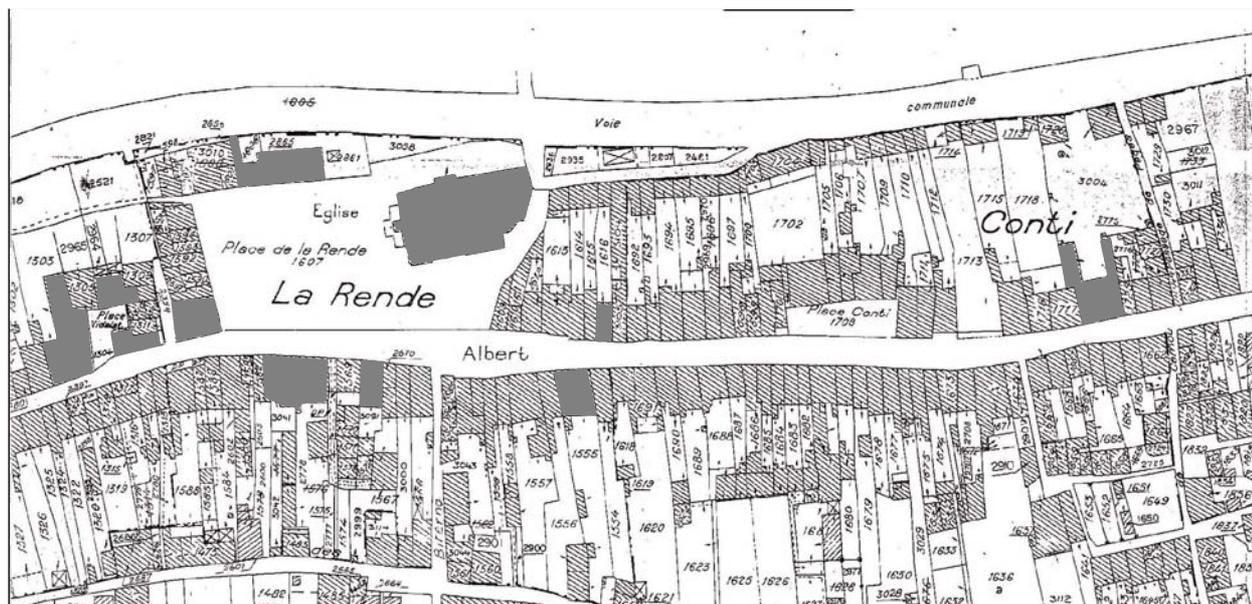
Elles reprennent la forme du linteau, qui peut être droit, en arc surbaissé ou en anse de panier. Les portes peuvent également être le support de moulures géométriques, en accolade ou courbes.



Enfin, les derniers éléments remarquables sont les heurtoirs. Ils peuvent être figurés ou simples.

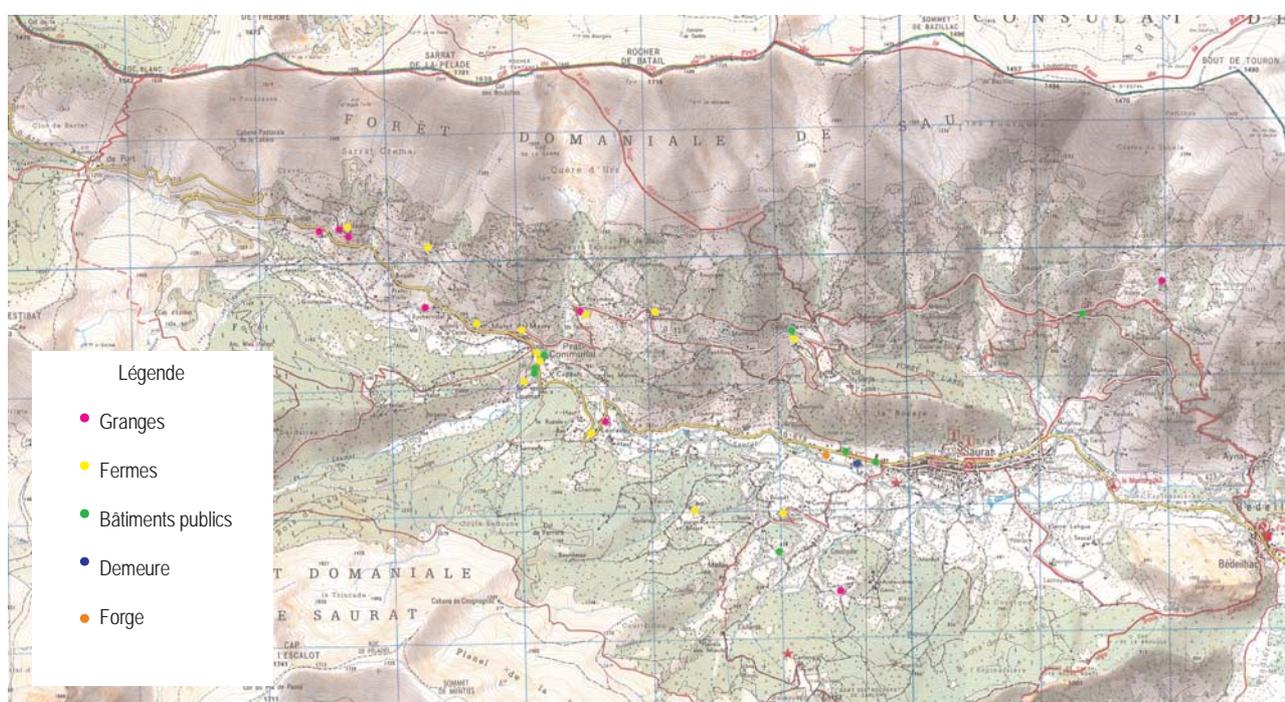


Environ 44% d'entre eux se trouvent dans le village. On compte onze maisons, cinq bâtiments publics, quatre fermes, deux demeures, un immeuble, un café et un hôtel.



Cet extrait de plan cadastral nous montre une partie des bâtiments étudiés aux alentours de la place de la Rende et de la Place Conti. En vert, on trouve les bâtiments publics, en bleu les maisons, en jaune une ferme et en rouge les commerces. Une étude complète permettrait d'indiquer la fonction de chaque bâtiment, parcelle par parcelle.

Au total, sur l'ensemble de la commune, nous avons étudié 57 bâtiments.
La carte ci-dessous en indique la localisation.



L'ensemble des sources archivistiques provient des Archives Départemental de l'Ariège.

Les archives sur la commune de Saurat nous ont renseigné sur les affaires générales de la commune (population), les bâtiments communaux (Ecoles, mairie...), l'activité économique (forges) et la voirie. Les documents étudiés relèvent de la Série O (affaires communales), 1 T (Enseignement), 144 E (Commune de Saurat)

Voici la liste des documents disponibles

Cote	Intitulé	Etudié
1 C 65	Affaires communales, 1750 -87	Non
144 E CC 8	Bâtiments communaux, 1681 -1787	Oui
144 E P 2-3	Biens Nationaux, 1790 -An 2	Non
144 E O 12-13	Carrières, mines, moulins et forges, 1793 -1910	Non
2 B 31 f. 615	Forêt et montagnes; forges	Non
1 J 4	Dénombrement du roi, 1672	Non
144 E DD 1	Domaine du roi, 1560	Non
1 T 582	Bâtiments Ecoles primaires, 1869 -1939	Oui
1 T 90	Bâtiments Ecoles primaires, 1869 -1939	Oui
1 T 674	Enseignement privé, 1852 -1902	Oui
1 J 675	Forge, Enquête historique et archéologique, 1988 -89	Oui
2 X 29	Gendarmerie, Bâtiment, 1859 -1938	Oui
34 J 53	Moulin à fer, 1510	Non
135 E S	Administration communale	Non
144 E CC 2-3	Terriers, 17eme siècle -1709	Oui
135 E S 18	Usine, Mine, 1856	Oui
2 O 1510	Plan de la construction d'une mairie -école de garçons, 1862	Oui
2 O 1511	Plans de la construction d'écoles aux hameaux de Cabus et de la Cousteille, 1889 -1901	Oui
2 O 1512	Plan de la construction d'un groupe scolaire à Prat Communal, 1889 et à Souleillan, 1897	Oui
2 O 1514	Lavoirs aux quartiers de Fontanes et du Haut de la ville, 1889	Oui
2 O 1516	Presbytère de Prat Communal, 1874	Non
2 O 1519	Canalisation de Loumet, 1824	Non
2 O 1520	Canalisation de Saurat, 1931	Non
3 O 1574	Chemin de Voirie Ordinaire (CVO) 1	Non
3 O 1575	CVO 2	Non
3 O 1576	CVO 2	Non
3 O 1577	CVO 2	Non
3 O 1578	CVO 3, Pont sur le Sauret, 1881 -1935	Non
3 O 1873	Bordures des trottoirs, 1939	Non
3 P 800	Cadastré napoléonien, atlas portatif, vers 1830 -50	Oui
3 P 2945	Matrice cadastrale des propriétés foncières	Oui
3 P 2946	Matrice cadastrale des propriétés foncières	Oui
3 P 2947	Matrice cadastrale des propriétés foncières	Oui
3 P 2948	Matrice cadastrale des propriétés foncières	Oui
3 P 2949	Matrice cadastrale des propriétés foncières	Oui
3 P 2950	Matrice cadastrale des propriétés bâties, 1882 -1911	Oui
3 P 2957	Matrice cadastrale des propriétés bâties, 1911 -1939	Oui

Commune de Saurat

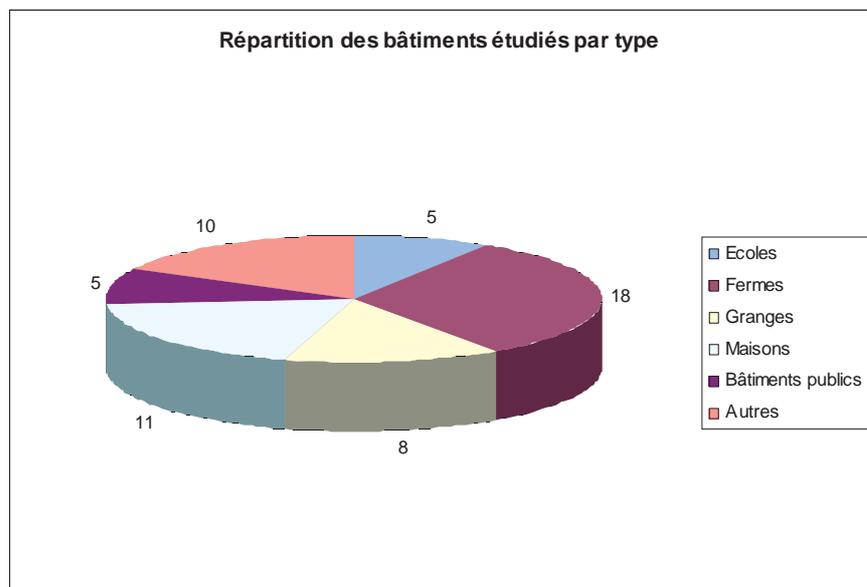
Aménagement des entrées de village, création d'une voie traversante,

Mr. SABATIER CAUE de l'Ariège, Mai 2005

Tableaux divers, graphiques, statistiques,

Tableau des bâtiments étudiés, de leur localisation et des parcelles cadastrales

Bâtiment	Lieu	Adresse	Cadastre
1 Café	Village	73, rue Albert Sans	D5 1616
2 Château	le Château		D4 303-3032-3030-2414-2415
3 Demeure	Village	Place de la Rende	D5 2865
4 Demeure	Village	124, rue Albert Sans	D5 1555
5 Ecole	Cabus		C3 702
6 Ecole	Fond de la Serre		A4 2195
7 Ecole	la Cousteille		
8 Ecole	Souleillan		
9 Ecole	Village	Place des Tilleuls	D5 2002
11 Eglise	Fond de la Serre		A4 2188
10 Eglise	Village	Place de la Rende	D5 1608
12 Ferme	Bellepente		E3 1420
13 Ferme	Cabus		C3 714
14 Ferme	Estables		B2 520
15 Ferme	Fourc		A2 770
16 Ferme	la Ruzolle		F2 2605
17 Ferme	les Planèzes	chemin des Planèzes	D5 1475
18 Ferme	Loumet		A4 2181
19 Ferme	Matet de Maury		A2 474
20 Ferme	Planals et Taussos		B2 896
21 Ferme	Prat Communal		A4 2194
22 Ferme	Prat Communal		A4 2198
23 Ferme	Prat Communal		A3 1390
24 Ferme	Touron-er-Besset		F3 1944
25 Ferme	Usclades		A2 3433
26 Ferme	Village	3, rue Albert Sans	D5 1272-1273
27 Ferme	Village	rue Albert Sans	D5 1780
28 Ferme	Village	10, rue du Pradal	D5 2158
29 Ferme	Village	5, rue Guimot	D5 2198
30 Forge	la Mouline		D4 1242-1243-1244-1235
31 Gendarmerie	Campagne		D4 1042
32 Grange	Ampriels		C1 3230
33 Grange	Carli		E3 1949-1950
34 Grange	Eycherival		A2 564
35 Grange	la Ruzolle		F2 2791
36 Grange	Planals et Taussos		B2 895
37 Grange	Usclades		A2 982
38 Grange	Usclades		A2 912
39 Grange	Usclades		A2 3198
40 Hôtel	Village	102, rue Albert Sans	D5 2778
41 Immeuble	Village	109-111, rue Albert Sans	D5 3004
42 Mairie	Village	196, rue Albert Sans	D5 3090
43 Maison	Village	64, rue Albert Sans	D5 1328
44 Maison	Village	3, place Vidalat	D5 1306
45 Maison	Village	55, rue Albert Sans	D5 1303
46 Maison	Village	57, rue Albert Sans	D5 1312
47 Maison	Village	232, rue Albert Sans	D5 2091
48 Maison	Village	161, rue Albert Sans	D5 3119
49 Maison	Village	220, rue Albert Sans	D5 1787
50 Maison	Village	23, place des Tilleuls	D5 1766
51 Maison	Village	308, rue Albert Sans	D5 2274
52 Maison	Village	Rue du Pradal	D5 2149-2152-3078
53 Maison	Village	177, rue Albert Sans	D5 2125
54 Oratoire	la Mouline		D4 1167
55 Oratoire	Village	rue Albert Sans	D5 2119
56 Poste	Village	106, rue Albert Sans	D5 3091
57 Presbytère	Fond de la Serre		A4 2187



Tableaux des hameaux, de leur type, du nombre de bâtiments et du nombre de ruine.

Hameaux	Entités paysagères	Typologie	Nombre de bâtiments	Ruines
Ampriels et La Prade	Soulane	Dispersé	5	1
Baloy	Soulane	Dispersé	4	1
Cabus	Soulane	Adapté à la pente	21	3
Estables	Soulane	Adapté à la pente	17	0
Eychervidal	Soulane	Adapté à la pente	15	0
Fantillou	Soulane	Adapté à la pente	4	3
Fourc	Soulane	Adapté à la pente	16	0
Fraymène	Soulane	Adapté à la pente	7	0
Gourg de la Serbio	Soulane	Dispersé	3	0
la Houlo	Soulane	Dispersé	5	0
Lacoste	Soulane	Dispersé	1	0
Larse	Soulane	Dispersé	3	0
Layrole	Soulane	Adapté à la pente	8	0
Le Cloutel	Soulane	Dispersé	5	0
les Marres	Soulane	Dispersé	6	2
Martet de Maury	Soulane	Adapté à la pente	23	0
Nogarol et Bordemenous	Soulane	Dispersé	4	0
Planals et Taussos	Soulane	Dispersé	13	0
Prat Communal	Soulane	Adapté à la pente	20	0
Prat Vieils	Soulane	Dispersé	6	1
Tausses	Soulane	Dispersé	6	0
Usclades	Soulane	Adapté à la pente	15	0
			207	11

Hameaux	Entités paysagères	Typologie	Nombre de bâtiments	Ruines
Carli	Ubac	Adapté à la pente	11	1
Ferrère	Ubac	Adapté à la pente	1	8
Fond de la Serre	Ubac	Adapté à la pente	6	0
les Campots	Ubac	Dispersé	8	0
les Ruzoles	Ubac	Adapté à la pente	22	1
Mellès	Ubac	Adapté à la pente	4	1
Touron et Besset	Ubac	Adapté à la pente	6	9
la Cousteille	Ubac	Adapté à la pente	9	1

Hameaux	Entités paysagères	Typologie	Nombre de bâtiments	Ruines
Bellepente	Vallée	Dispersé	3	1
Bernicaou	Vallée	Dispersé	5	0
Campoulong	Vallée	Dispersé	2	0
Fontorbe	Vallée	Dispersé	1	0
Goueytes	Vallée	Dispersé	6	0

Hameaux	Entités paysagères	Typologie	Nombre de bâtiments	Ruines
Bergasse	Plateau	Dispersé	8	0
Loumet	Plateau	Linéaire/village rue	23	0

Nombre de bâtiments	Dispersé	Adapté	Linéaire
1 à 4	8	3	0
5 à 9	10	5	0
10 à 14	1	1	0
15 à 19	0	4	0
20 et +	0	4	1

Vallée	5	13,5%
Ubac	8	21,6%
Soulane	22	59,5%
Plateau	2	5,4%

Dispersé	19	51,4%
Adapté à la pente	17	45,9%
Linéaire/village rue	1	2,7%

LES DOCUMENTS D'URBANISME

Les documents d'urbanisme déterminent les conditions permettant :

- de limiter l'utilisation de l'espace,
- de préserver les activités agricoles,
- de protéger les espaces forestiers, les sites et les paysages,
- de prévenir les risques (naturels et technologiques),
- de prévoir suffisamment de zones réservées aux activités économiques et d'intérêt général,
- d'établir des terrains constructibles pour les logements en fonction des besoins présents et futurs.

Les principaux documents d'urbanisme :

- la carte communale,
- le plan local d'urbanisme (PLU),
- le schéma de cohérence territoriale (SCOT).

données extraites des sites :

<http://www.caueariego.org>

<http://www.caue-mp.fr>

<http://www.midi-pyrenees.equipement.gouv.fr>

LA CARTE COMMUNALE

Qu'est-ce qu'une carte communale ?

C'est un document d'urbanisme et de planification destiné aux communes qui ne sont pas dotées de PLU. Elle permet d'organiser et de clarifier l'évolution de l'urbanisation.

Qui est à l'initiative d'une carte communale ?

L'élaboration de la carte communale est menée conjointement par la commune et par l'Etat. L'initiative en revient au maire, avec l'accord du conseil municipal.

Quel est son contenu ?

Le dossier comporte un rapport de présentation et un document graphique qui délimite les zones constructibles et les zones constructibles et les zones naturelles dans lesquelles les constructions ne seront pas autorisées.

Contrairement au PLU, la carte communale ne comporte pas de règlement. C'est le règlement national d'urbanisme qui s'applique (RNU).

Plusieurs étapes doivent être respectées qui n'existaient pas précédemment :

- l'enquête publique qui doit précéder l'approbation par le conseil municipal et le préfet,
- la publicité sur l'approbation dans la presse et par affichage.

Quelle est la durée de validité d'une carte communale ?

Contrairement aux anciennes cartes communales, celles élaborées depuis le 1er avril 2001 n'ont pas de durée de validité. Elles pourront être révisées.

Quelle est la portée de la carte communale ?

En délimitant les zones constructibles, la carte communale permet à la collectivité de s'affranchir de la règle de constructibilité limitée. Par exemple, en cas de catastrophe naturelle, les bâtiments détruits ne pourront être reconstruits, pour cause de sécurité.

Elle permet également l'institution d'un droit de préemption sur des secteurs de la commune, dans le but de réaliser un aménagement ou un équipement. Le droit de préemption offre la possibilité de se porter acquéreur d'un terrain à l'occasion de sa mise en vente. Enfin, l'approbation de la carte communale

permet à la commune d'obtenir la compétence en matière d'autorisations d'urbanisme en lieu et place de l'Etat. Cependant, ce transfert n'est pas automatique, il doit être décidé par le conseil municipal.

Qui approuve la carte communale ?

L'approbation se fait conjointement par le conseil municipal (par délibération) et par le préfet (arrêté préfectoral).

Peut-on réaliser des cartes intercommunales ?

Si un établissement public de coopération intercommunales (EPCI) a reçu cette compétence transférée par les communes, il peut établir une carte communale à l'échelle de l'ensemble des communes composant l'EPCI.

Comment passer des anciennes aux nouvelles cartes communales ?

Les cartes communales en cours de validité au 1er avril 2001 continuent à être applicables jusqu'à l'expiration du délai de quatre ans. Elles ne pourront pas être renouvelées dans leur forme actuelle.

LE PLAN LOCAL D'URBANISME

Qu'est-ce qu'un plan local d'urbanisme (PLU) ?

Le plan local d'urbanisme (PLU) est le document de planification de l'urbanisme communal ou intercommunal. Il remplace le plan d'occupation des sols (POS) depuis la loi 2000-1208 du 13 décembre 2000, relative à la solidarité et au renouvellement urbains, dite loi SRU.

Le PLU est codifié dans le code de l'urbanisme, essentiellement aux articles L.123 et suivants, et R.123 et suivants.

Ce nouveau document d'urbanisme doit être l'expression d'un projet d'aménagement et de développement durable ; dans ce cadre, il précisera le droit des sols applicable à chaque terrain.

Le POS approuvé reste-t-il applicable ?

En remplaçant les POS par les PLU, la loi n'abroge pas les POS approuvés. Ils continueront à s'appliquer dans leur état actuel jusqu'à leur première modification ou révision qui devra se dérouler selon la forme et en respectant le fond des PLU. Le POS approuvé reste donc applicable jusqu'à sa première révision intervenant après le 1er avril 2001.

Qui est à l'initiative d'un PLU ?

L'élaboration d'un PLU fait l'objet d'une concertation entre Etat, Département, Région, conseil municipal et public. Son approbation est soumise à une enquête publique. Elle est effectuée en vue d'informer, de connaître l'opinion de la population et de recueillir l'avis d'un commissaire enquêteur indépendant.

Quel est son contenu ?

Le PLU doit, avant de fixer les droits à construire dans le zonage et le règlement, permettre de présenter le projet d'aménagement et de développement durable retenu pour le territoire concerné. C'est à la commune à élaborer et présenter ce projet qui doit explicitement figurer dans le dossier de PLU. Cette pièce du dossier est un document obligatoire et complémentaire au rapport de présentation.

Le dossier du PLU comprend :

- un rapport de présentation,
- un projet d'aménagement et de développement durable (PADD),

- des orientations d'aménagement particulières,
- des documents graphiques du règlement,
- un règlement,
- des annexes.

Le règlement du PLU sera-t-il identique à celui des anciens POS ?

Le contenu du règlement ne subit pas d'importants changements ; à signaler toutefois :

- la suppression de l'article 15 des anciens POS qui concernait le dépassement du coefficient d'occupation des sols ;
- l'impossibilité de fixer une superficie minimale des terrains constructibles, sauf pour des raisons techniques liées à la réalisation d'un dispositif d'assainissement individuel.

Y a-t-il des changements dans le zonage ?

Le changement important concerne les zones dites naturelles des anciens POS. Il est la conséquence d'un objectif fort de la loi : maîtrise de l'urbanisation diffuse et de l'étalement urbain.

Un PLU comprendra :

- des zones U déjà urbanisées ou pour lesquelles les équipements publics permettent l'urbanisation,
- des zones AU à caractère naturel, mais destinées à être ouvertes à l'urbanisation ; des zones A correspondant aux zones agricoles,
- des zones N à protéger en raison de la qualité des sites, des milieux naturels, des paysages.

Des constructions peuvent être autorisées dans des secteurs de taille et de capacité d'accueil limitées, à la condition qu'elles ne portent atteinte ni à la préservation des sols agricoles, ni à la sauvegarde des sites, milieux naturels et paysages.

Peut-on faire des PLU intercommunaux ?

Les PLU peuvent porter sur l'intégralité du territoire d'une ou plusieurs communes. Dans le cas d'un PLU intercommunal, l'établissement de coopération intercommunale qui conduit la procédure doit être compétent pour cela.

Comment se fera le passage POS - PLU ?

Trois cas de figures sont à envisager :

- le POS approuvé est devenu PLU au 1er avril 2001 ; il reste applicable en l'état jus-

qu'à la première révision qui sera prescrite ;

- le POS est en cours de révision, les études sont faites, le projet a été arrêté par le conseil municipal avant le 1er avril 2001 ; la révision se poursuit dans la forme POS jusqu'à son approbation. C'est la modification ou la révision suivante qui nécessitera d'être réalisée sous forme de PLU ;
- le POS est en cours de révision, mais le document n'a pas été arrêté par le conseil municipal avant le 1er avril 2001 ; la révision devra se poursuivre selon la forme et en intégrant le fond des nouveaux PLU.

Un PLU pourra-t-il être révisé ?

La procédure de révision est prévue par la loi ; elle peut ne porter que sur une partie du plan. Toutefois, lors de la première révision intervenant après le 1er avril 2001, le POS (devenu PLU) doit être mis en totalité en conformité avec le contenu de la nouvelle loi.

Les modifications sont-elles toujours possibles et dans les mêmes conditions que pour les POS ?

La procédure de modification a été reconduite par la loi ; mais elle comporte des changements notables autant sur la forme que sur le fond de l'objet de la modification.

Sur la forme, la principale évolution consiste à soumettre à enquête publique toute modification, y compris pour la réduction ou l'abandon d'un emplacement réservé au profit de la commune.

Sur le fond, la loi restreint l'objet pour lequel une modification est possible ; notamment elle ne doit pas avoir pour effet de réduire une protection édictée en raison de la valeur agricole des terres, de la qualité des sites, des paysages, des milieux naturels.

Concrètement, toute réduction d'une zone naturelle ou agricole ne pourra se faire sous la procédure de modification.

Un PLU peut-il être abrogé ?

La loi a supprimé l'article législatif qui interdisait d'abroger les POS (et donc les PLU). La commune est libre de choisir entre le maintien et l'abrogation. Dans ce cas, il sera nécessaire d'expliquer cette décision dans le rapport du dossier soumis à enquête publique. Le passage à la carte communale ou le retour au règlement national d'urbanisme sont donc possibles.

LE SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE

Qu'est-ce qu'un schéma de cohérence territoriale (SCOT) ?

Les schémas de cohérence territoriale remplacent les anciens schémas directeurs. Ce sont des documents d'urbanisme qui, au vu d'un diagnostic et au regard de prévision sur les évolutions des fonctions et des besoins d'un territoire, fixent les orientations générales de l'organisation de l'espace, déterminent les grands équilibres entre espaces urbains et espaces naturels et agricoles.

Qui est à l'initiative d'un SCOT ?

Les SCOT sont élaborés à l'initiative des communes ou des établissements publics de coopération intercommunale compétents. Le maître d'ouvrage du SCOT est un EPCI ou un syndicat mixte. L'EPCI détient la compétence soit de la loi (cas des communautés d'agglomération), soit des compétences qui lui ont été déléguées par les communes et des statuts qui en résultent (cas des communautés de communes ou des syndicats).

Le SCOT n'est pas un document d'urbanisme obligatoire : c'est aux communes et aux établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) d'en décider. C'est un document adapté aux agglomérations puisqu'il permet de mettre en cohérence les politiques sectorielles en matière d'urbanisme, d'habitat, de déplacement, d'équipements commerciaux.

Quelles sont les principales étapes de la procédure d'élaboration ?

A l'initiative des communes ou de leurs établissements compétents, le préfet délimite un périmètre d'un seul tenant et sans enclave. Le maître d'ouvrage établit un projet d'aménagement et de développement durable dont il débat les grandes orientations.

L'Etat porte à la connaissance les éléments juridiques et techniques ainsi que les informations nécessaires à l'élaboration. Les autres partenaires sont associés à leur demande.

A l'issue des études, le projet formalisé dans un dossier est arrêté par l'EPCI qui le soumet à l'avis des différents partenaires (Etat, collectivités locales, ...) et ensuite à enquête publique avant de l'approuver.

Quelle est la durée de validité d'un SCOT ?

Le SCOT peut être révisé selon la même procédure sans devoir respecter une durée de validité quelconque. Si le SCOT n'est pas révisé sur une période de dix ans, il fait l'objet, à l'expiration de ce délai, d'une analyse des résultats produits. L'EPCI doit alors délibérer soit pour le maintenir en l'état, soit pour le réviser. A défaut, le SCOT devient caduc.

Quel est le contenu du SCOT ?

A partir d'un projet d'aménagement et de développement durable pour l'agglomération, le SCOT présente les orientations générales d'aménagement de l'espace. Les principes sont exprimés dans un rapport de présentation, un document d'orientation comprenant éventuellement des documents graphiques. Toutefois, il n'y a pas, dans le SCOT, de carte de délimitation générale des sols.

Quelle est la portée du SCOT vis à vis des autres documents de planification ?

Les autres documents de planification sectorielle doivent être compatibles avec les SCOT. Il s'agit des programmes locaux de l'habitat, des plans de déplacements urbains, des schémas de développement commercial, des plans locaux d'urbanisme et des cartes communales.

Etre compatible doit être compris comme ne pas aller à l'encontre, ne pas compromettre les objectifs du SCOT.

Quelles sont les conséquences en l'absence de SCOT dans une agglomération ?

La loi institue une forte invitation à élaborer des SCOT dans les agglomérations. Elle prévoit en effet une règle de constructibilité limitée pour les communes situées à moins de 15 km de la partie agglomérée des unités urbaines de plus de 15 000 habitants lorsqu'elles ne sont pas incluses dans un périmètre de SCOT.

A l'intérieur des zones NA des POS approuvés au 1 avril 2000 et devenus des PLU, les droits à construire sont préservés. Par contre, lors de la révision des PLU les zones naturelles et d'urbanisation future de ces communes ne pourront être ouvertes à l'urbanisation après le 1er janvier 2002. Toutefois, une extension limitée de l'urbanisation peut être prévue dans les documents d'urbanisme avec l'accord du préfet.

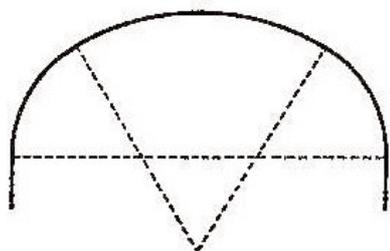
Glossaire

Appareil, appareillage - maçonnerie - ensemble maçonné constitué d'éléments taillés ou dressés, le plus souvent assisés.

Appentis - couverture - toit à un seul versant. Le bâtiment en appentis, adossé ou non, est couvert par un appentis.

Appui - partie horizontale en bas d'une fenêtre.

Arc - ouverture - construction en maçonnerie constituée de claveaux suivant une courbe formée d'une ou plusieurs portions de cercle. Il existe plusieurs formes d'arcs, dont la plus répandue sur le territoire est l'arc surbaissé, dit également en anse de panier.



Badigeon - lait de chaux, en général coloré avec des pigments naturels ou des oxydes, appliqué à la brosse sur un enduit, ou directement sur un mur ou du bois.

Beurré - maçonnerie - joint plein recouvrant largement les vides entre les moellons.

Chainage, chaîne d'angle - maçonnerie - chaîne constituée de bois, de pierre ou de brique, qui structure et consolide la maçonnerie verticalement et horizontalement.

Chaux - maçonnerie - liant obtenu par calcination du calcaire. En fonction de la teneur en argile, la chaux sera plus ou moins aérienne (qui fait sa prise à l'air) ou hydraulique (qui fait sa prise à l'eau).

Ciment - maçonnerie - terme général : mortier de liaison.
Actuellement : liant hydraulique artificiel.

Comble - partie supérieure d'un bâtiment comprise entre le dessus du couverture du dernier étage et la charpente.

Corniche - moulure en surplomb qui protège la façade à l'égout du toit.

Crêtes - couverture - bourrelets de mortier à la jonction des tuiles faitières, faisant avec les embarrures l'étanchéité du faîtage.

Croupe - couverture - troisième et quatrième pans d'une toiture, remplaçant la pointe du pignon.

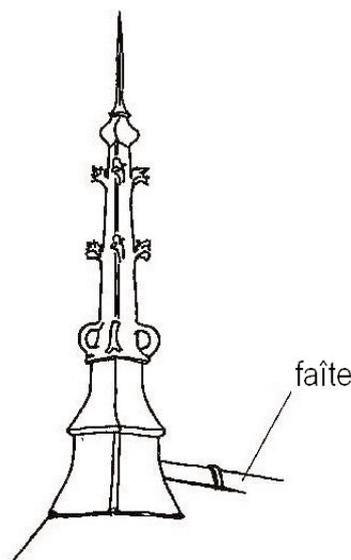
On parle de demi-croupe quand le toit n'est constitué que de trois pans.

Embarrure - couverture - garniture de mortier qui assure le scellement et l'étanchéité de la jonction entre la couverture et le faîtage.

Enduit - revêtement extérieur ou intérieur, appliqué à une ou plusieurs couches, à base de mortier, de plâtre, de terre, etc.

Epi - couverture - extrémité supérieure du toit, généralement recouverte pour la protéger, d'un ornement en métal ou en céramique dénommé épi de faîtage.

Faîtage - couverture - partie la plus élevée du toit.



Fenil - local où l'on rentre le foin pour le conserver. Généralement en partie supérieure d'une grange ou d'une ferme.

Galerie - dans un bâtiment, espace en longueur servant de passage, ouvert ou non sur l'extérieur.

Génoise - couverture - corniche composée de tuiles superposées.

Imposte - menuiserie - partie de porte ou de fenêtre située au dessus de la partie ouvrante principale. En général, les impostes sont vitrées et fixes.

Jour - maçonnerie, charpente - petite ouverture.

Linteau - maçonnerie - traverse formant la partie supérieure d'une baie.

Maçonnerie - toute construction comportant des pierres ou des briques, qu'il y ait ou non de mortier.

Maître d'œuvre - urbanisme - nom donné au concepteur d'un ouvrage, à celui qui en dirige la réalisation. L'architecte est un maître d'œuvre.

Maître d'ouvrage - urbanisme - nom donné au commanditaire d'un ouvrage.

Mansart, comble à la Mansart, toiture à la Mansart - couverture - charpente de toit brisé, dont les versants comportent deux pentes différentes. La dénomination mansart provient du nom de l'architecte François Mansart (1598-1666), à qui est attribuée la paternité de ce type de charpente.

Moellon - maçonnerie - pierre de construction de petit format, dont les faces sont, le plus souvent très sommairement dressées.

Mortier - mélange de liant de sable et d'eau qui sert à maçonner (les maçons utilisent le mot " colle ").

Ordonnement - composition architecturale rythmée. On peut parler de " façade ordonnancée ".

Piédroit - ouverture - montant vertical qui délimite les côtés d'une ouverture et qui en supporte le couverture.

Pignon - couronnement triangulaire d'un mur, portant la couverture.

PVC - polychrome de vinyle.

Rive - couverture - bord latéral d'un versant de toiture.

Soubassement - maçonnerie - partie inférieure d'un mur, d'une construction.

Travée - façade - disposition d'ouvertures en élévation suivant un même axe vertical.

Adresses utiles

Conseil d'Architecture d'urbanisme et de l'Environnement de l'Ariège

Hôtel du Département
B.P. 23
09001 Foix Cedex
Tel et fax : 05.61.02.09.50
E-mail : caue.ariège@wanadoo.fr
Site Internet : www.caueariège.org

Projet de Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises

Cotes
09 240 LABASTIDE DE SEROU
Tel: 05 61 02 71 69
E-mail: s.sejalon@projetpnrapc.com
Site internet: www.projet-pnr-pyrenees-ariégeoises.com

Conseil Général de l'Ariège

Hôtel du Département
B.P. 23
09001 Foix Cedex
Tel : 05.61.02.09.09
Fax : 05.61.02.78.41
E-mail : conseilgeneral@cg09
Site Internet : www.cg09.fr

Conseil Régional Midi-Pyrénées

22 boulevard du Maréchal-Juin
31406 Toulouse Cedex 04
Tel : 05.61.33.50.50
Fax : 05.61.33.52.66
Site Internet : cr-mip.fr

Union Régionale des CAUE Midi-Pyrénées

39 rue de la Concorde
31000 Toulouse
Tel. : 05 34 41 39 59
Fax : 05 34 41 39 51
E-mail : urcauemp@wanadoo.fr
Site Internet: www.caue-mp.fr

Service départemental de l'Architecture et du patrimoine

2 rue de la Préfecture
09000 Foix
Tel. : 05.34.09.36.21
Fax : 05.34.09.36.20
Site Internet : www.ariège.pref.gouv.fr

Direction Départementale de l'Équipement

10 rue des Salenques
BP 102
09007 Foix Cedex
Tel. : 05.61.02.47.00